

Lutte Ouvrière

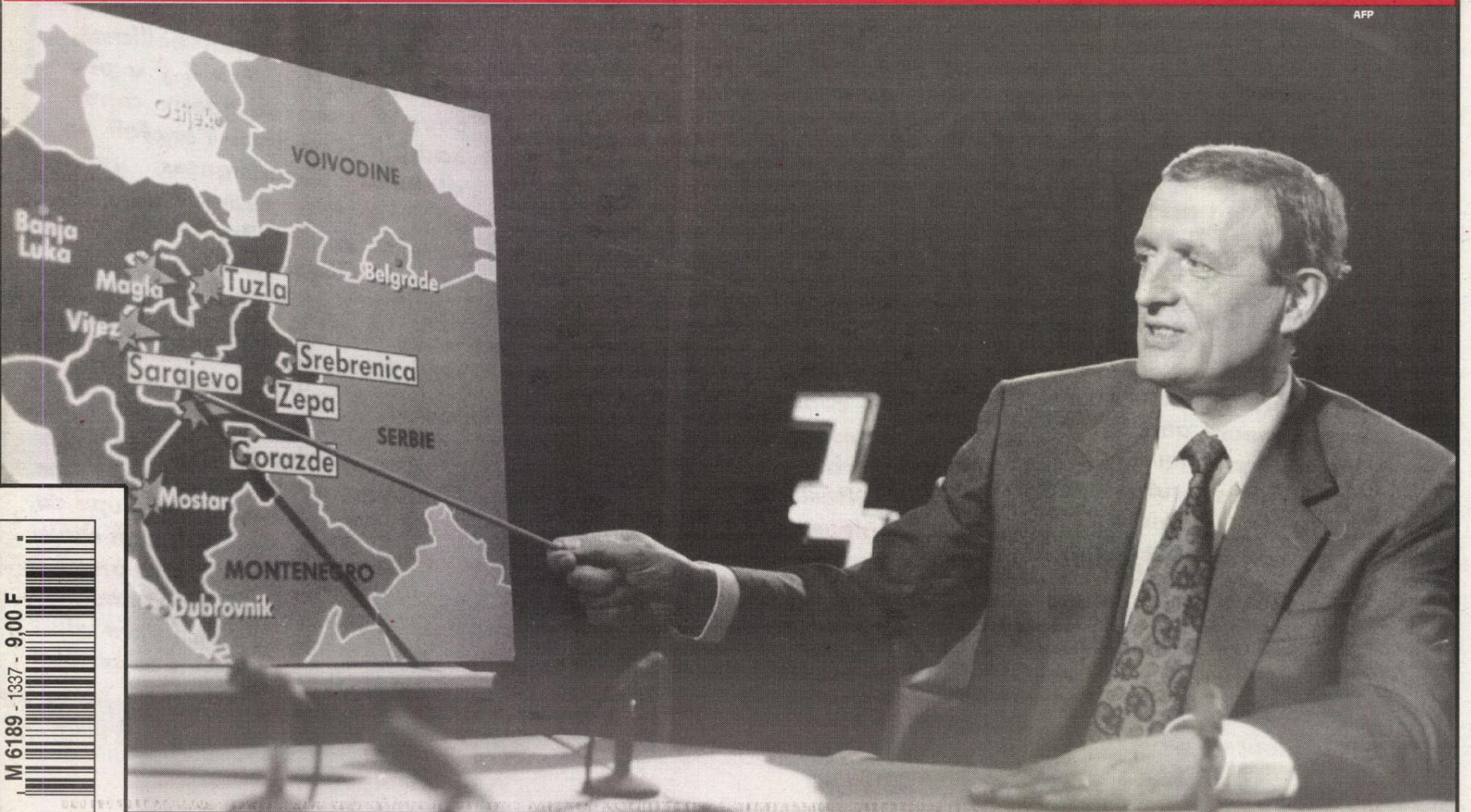
Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1337 - 18 février 1994 - prix : 9 F



AFP

les morts de Bosnie... et les petits va-t-en-guerre de Paris

AFP



M 6189 - 1337 - 9,00 F

L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER

LES MORTS DE BOSNIE... ET LES PETITS VA-T-EN-GUERRE DE PARIS

■ En lançant aux Serbes de Bosnie un ultimatum, sous peine de bombardement, les dirigeants des grandes puissances prétendent venir au secours de Sarajevo.

Personne ne peut rester insensible à l'horreur de la vie quotidienne dans cette ville assiégée. Mais il serait dangereux de se laisser abuser par le langage guerrier de nos dirigeants - qui, pour le moment, en disent bien plus qu'ils n'en font - et naïf de croire leur prétention à vouloir aider les peuples de Bosnie.

Lors de la guerre du Golfe, c'est en prétendant punir le dictateur Saddam Hussein et apporter la liberté aux peuples qu'il opprimait, que les grandes puissances ont déclenché le conflit. Résultat : des dizaines de milliers de morts dans les bombardements mais Saddam Hussein est toujours là, et il n'y a pas plus de liberté pour les peuples de la région.

C'est en prétendant protéger le peuple de Somalie contre la faim et les seigneurs de guerre locaux que les troupes d'intervention ont débarqué en Somalie. Résultat : on continue à mourir de faim en Somalie, les seigneurs de guerre continuent à saigner leur peuple qui doit, en plus, subir une véritable guerre coloniale.

Les bombes lancées par les avions des grandes puissances ne désarmeront pas les bandes armées nationalistes autour ou dans Sarajevo. Elles ajouteront seulement des morts à ceux qui meurent sous les coups de mor-

tiers ou les balles des tireurs embusqués. Les bombes ne feront pas de différence entre Serbes, Croates et Musulmans ; pas plus qu'elles n'en feront entre militaires et civils. Et si les grandes puissances décidaient d'aller plus loin, ce serait alors une guerre dont les premières victimes seraient les peuples de l'ex-Yougoslavie, toutes ethnies confondues.

Et une guerre dans quel but ? Comment les grandes puissances pourraient-elles établir la paix entre peuples de l'ex-Yougoslavie, elles qui portent une si grande responsabilité dans l'évolution vers la guerre présente ?

Ces grandes puissances ont encouragé les cliques nationalistes rivales qui ont dépecé l'ancienne Yougoslavie. Car si dans ce pays, il n'y a pas de pétrole, il y a tout de même des intérêts économiques. Avant, ceux des industriels et des marchands d'Occident. Aujourd'hui, ceux des marchands d'armes. Et de la France à l'Allemagne, chacun a soutenu les ambitions rivales de ses protégés de l'ex-Yougoslavie. Voilà ce qui a permis à ces cliques nationalistes de se consolider au pouvoir et de dresser les uns contre les autres Serbes, Croates, Bosniaques de différentes confessions religieuses ou sans confession qui, jusque-là, vivaient ensemble dans le même pays, dans les mêmes villes, voire au sein des mêmes familles. Voilà ce qui a permis à des hommes de main ou des petites crapules de se

poser en défenseurs de leur nation, alors qu'ils ne se battent que pour le pouvoir sur leur propre peuple.

Les grandes puissances finiront toujours par s'entendre avec les chefs nationalistes, y compris avec les responsables des massacres. C'est avec eux qu'elles négocient et elles les considèrent comme les porte-parole naturels de leurs peuples. Les grands de ce monde sont plus proches des dirigeants assassins que des peuples victimes et surtout, ils ont besoin des premiers pour imposer l'ordre parmi les seconds.

Pour cette fois, les dirigeants du monde occidental n'ont sans doute pas l'intention d'aller au-delà de bombardements symboliques (mais de toute façon meurtriers). Ils propagent cependant un climat belliciste. Comme ils l'ont fait il y a peu pour préparer la guerre contre Saddam. Comme ils l'ont fait, en d'autres circonstances, pour préparer leurs peuples aux boucheries d'une Première, puis, d'une Deuxième Guerre mondiale. Comme ils pourraient le faire demain, si l'effondrement de l'économie capitaliste les amenait à la conviction qu'une guerre est nécessaire.

Les peuples de la Yougoslavie payent aujourd'hui très cher d'être tombés sous la coupe de dirigeants nationalistes et chauvins. Méfions-nous : nos propres dirigeants ne sont certainement pas meilleurs, mais ils ont infiniment plus de moyens pour nuire.

BALLADUR ET UNE "HEURE DE VÉRITÉ" ÇA FAIT DEUX !

Quatre mois après le président de la République, Balladur a eu droit à son *Heure de Vérité*, dans laquelle ce Premier ministre, apparemment spécialisé dans l'anesthésie, s'est appliqué à présenter avec autosatisfaction son bilan. Comme il l'a dit lui-même, il s'agissait de "développer un sentiment d'optimisme", bref d'endormir le téléspectateur; il a pu parfois y réussir...

En voici un échantillon: "Oui, nous sommes sortis de la récession. La croissance était négative; le chômage continue à croître, mais deux fois moins vite, le budget a un déficit moins important, la Sécurité sociale et la retraite ont été sauvées, les offres d'emplois ont augmenté de plus de 50% d'août 1993 à janvier 1994..."

A chaque affirmation, une contre-vérité bien dans le style de ce que les invités de cette émission pratiquent chaque semaine. Ainsi, "le chômage continue à croître, mais deux fois moins vite". Selon les chiffres officiels, au cours du

premier semestre 1993, 200 000 suppressions d'emplois. Au deuxième semestre, 100 000. Apparemment, Balladur dit vrai. Mais c'est au total 300 000 suppression pour l'année 1993 et plus qu'en 1992! D'ailleurs, il précise que si la baisse du chômage reste son espoir, "il ne la promet pas".

Quant aux retraites "sauvées", il faudra tout de même que les retraités de 2003 aient cotisé 40 annuités pour y avoir droit. De fait, grâce à lui et à Simone Veil présente dans le studio, la retraite à 60 ans a été repoussée à 65 ans.

Plus tard, il a prétendu: "Nous avons garanti le pouvoir d'achat". Il en a tellement fait, Balladur, qu'"il ne peut pas être question, aujourd'hui, d'aller au-delà"...

Les sans-logis devront se contenter du fait que l'an prochain on prévoit 20 000 places d'hébergement supplémentaires. Pour 200 000 à 400 000 sans-domicile-fixe, ils seront donc seulement de 5 à 10% à être hébergés, à condition que leur nombre n'ait pas augmen-

té et que cette promesse n'ait pas été oubliée!

En revanche, Balladur est resté bien discret sur ce que ses dix mois de gouvernement ont rapporté au seul gagnant de la période, le grand patronat qui a touché au moins 80 milliards d'aides diverses. Il a tout de même indiqué en direction de ce public particulièrement choyé, que d'abord "il ne changera pas de politique". Mieux, il envisage des "formules nouvelles", des exonérations de charges (comme c'est neuf!) pour les entreprises qui embauchent des jeunes mais cette fois dans les banlieues; le dernier remède miracle pour soigner ce que les rebouteux du gouvernement appellent le "mal des banlieues".

Les jeunes ne trouvent pas de travail? Ce n'est pas la faute du patronat qui ne les embauche pas..., mais celle de l'école! Alors Balladur propose de réformer l'école. Oublie-t-il qu'il a déjà donné?...

Quand un journaliste lui



demande s'il n'est pas choquant que les superprofits accompagnent les licenciements, il plaide la cause... des chefs d'entreprise; "Une entreprise qui exporte doit s'assurer de son prix de revient". En clair, si pour faire tomber les coûts, il faut licencier, alors soit.

Mais, comme en même temps - le monde est plein de contradictions - l'emploi reste officiellement l'objectif n° 1 de Balladur (et non pas un poste de président), pour les licenciements, il est demandé au patronat d'"être conscient du nécessaire effort de solidarité", de montrer du "civisme pour tout le monde"! Avec ça va sonner le glas du chômage, c'est sûr.

Passons également sur la démission du PDG de Canal Plus, que Balladur a "appris par les journaux", alors que celui-ci, André Rousselet, devait déclarer

clairement avoir été la cible d'une manœuvre ourdie à Matignon. Comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, Balladur s'est décerné un satisfecit: "Ce que nous faisons n'est pas trop mal". Il promet même de faire mieux la prochaine fois: "Je suis disposé à aller plus vite et plus loin quand la croissance sera revenue". A Pâques ou à la Trinité... ou si les travailleurs se mettent en colère. Car, les marins-pêcheurs, et espérons-le tous les travailleurs devant leur télévision ce lundi 14 février, auront peut-être noté que pour qu'une corporation ait droit à un coup de chapeau public à la télévision de la part d'un Premier ministre, comme cela a été le cas pour les travailleurs de la mer, il est conseillé d'avoir montré sa colère quelques jours avant...

Jacques FONTENOIX

FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE À MONTBÉLIARD

Samedi 5 et dimanche 6 mars à la halle polyvalente

Prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY LA SITUATION EN HAÏTI

Vendredi 18 mars 1994 à 20 h 30

Salle de la Mutualité 24, rue Saint-Victor - 75005 Paris Métro: Maubert-Mutualité

Participation aux frais: 20 F

PASQUA ET LES ÉTRANGERS

Quand il les laisse entrer, il ne les laisse pas sortir!



Pasqua tient à sa réputation d'homme... à poigne.

Pasqua vient de signer un arrêté imposant aux ressortissants de 13 Etats, essentiellement du Moyen-Orient et du Caucase, ainsi qu'aux Palestiniens, l'obligation de solliciter un visa de sortie s'ils veulent quitter le territoire français. Jusqu'à présent les étrangers, qu'ils soient résidents, touristes ou réfugiés, n'en avaient nul besoin. Leurs papiers ordinaires, leurs passeports et leurs visas d'entrée (qui comportent une date limite) étaient jugés suffisants.

Pasqua avait déjà instauré la même chose, au moment d'une vague d'attentats terroristes, en 1986. Seulement le Conseil d'Etat avait annulé cette mesure, au motif qu'elle ne reposait sur aucune loi. Cette fois Pasqua a une loi "pour lui", qui lui permet d'agir par "arrêté" si cette mesure est jugée "nécessaire à la sécurité nationale". Et c'est justement cette vague

raison, qui n'en est pas une, qui est invoquée pour justifier l'arrêté actuel, sans autre précision.

Que se passe-t-il donc? Aucune vague d'attentats n'est en cours, et la situation au Moyen-Orient n'en laisse pas prévoir. A quoi peut rimer ce contrôle supplémentaire, d'autant que si d'aventure des terroristes "professionnels" étaient envoyés par des Etats ou des organisations, ce ne sont évidemment pas des visas de sortie qui pourraient les arrêter... Ce n'est pas Pasqua, ce spécialiste des "vrais-faux passeports" qui pourra prétendre le contraire!

Et puis, on ne peut s'empêcher de rappeler qu'il y a à peine quelques semaines le ministère de l'Intérieur, c'est-à-dire ce même Pasqua, a rendu à l'Iran qui les avait envoyés, deux vrais terroristes qui avaient commis un assassinat en Suisse; à la grande colère

des autorités suisses d'ailleurs.

En fait le nouvel "arrêté Pasqua" est évidemment une mesure de plus destinée à "fliquer" les étrangers. Il s'ajoute au Code de la nationalité, aux contrôles et limitations des mariages mixtes, etc. Il s'ajoute également aux opérations "coup de poing" dans les quartiers où les immigrés sont nombreux, aux expulsions des étrangers jugés "en situation irrégulière", qui ont entraîné une multiplication des bavures et des protestations.

Faire suer les étrangers, c'est un moyen de ne pas perdre, voire de gagner des voix à droite. La carrière de Pasqua n'est pas finie, du moins l'espère-t-il, alors il continue sa campagne. Une carrière de politicien démagogue vaut bien la multiplication des tracasseries pour les étrangers...

André VICTOR

LA DÉTERMINATION DES MARINS-PÊCHEURS

Dans la troisième semaine du mouvement des marins-pêcheurs, gouvernement, organisations de la filière pêche, organisations syndicales, les uns et les autres largement relayés par la presse, parlaient de "reprise", "d'essoufflement", de "fin de la mobilisation", en fait bien avant que les marins-pêcheurs aient dit leur dernier mot.

Pressions pour la reprise

Après les quelques mesures obtenues du gouvernement – au lendemain de la manifestation de Rennes – et jugées tout à fait insatisfaisantes, bien des ports sont encore restés paralysés. Le jeudi 10 février, dans tous ceux du Finistère, les marins-pêcheurs se prononçaient pour la poursuite de la grève. Cela malgré les pressions exercées afin de faire reprendre la mer aux bateaux. Le vendredi 11, le porte-parole de l'Union des Mareyeurs (représentant 500 entreprises, "les seules à commercialiser leur poisson" expliquait-

il à la presse) déclarait : "Il faut savoir arrêter une grève et ne pas être jusqu'au-boutiste". Il qualifiait l'attitude des marins de "suicidaire", expression aussitôt reprise par le préfet du Finistère devant une cohorte de mareyeurs, patrons de chantiers navals, de coopératives d'avitaillement, de dockers, de transporteurs, de grossistes, de détaillants venus demander à l'Etat des dédommagements financiers, des indemnités, des compensations...

De leur côté, les organisations de pêcheurs (qui pour certaines avaient participé au mouvement dès le début comme par exemple le Comité de survie créé au Guilvinec) se sont déclarées satisfaites de l'attitude du gouvernement Balladur et ont appelé elles aussi à la reprise.

Les marins-pêcheurs ne cèdent pas

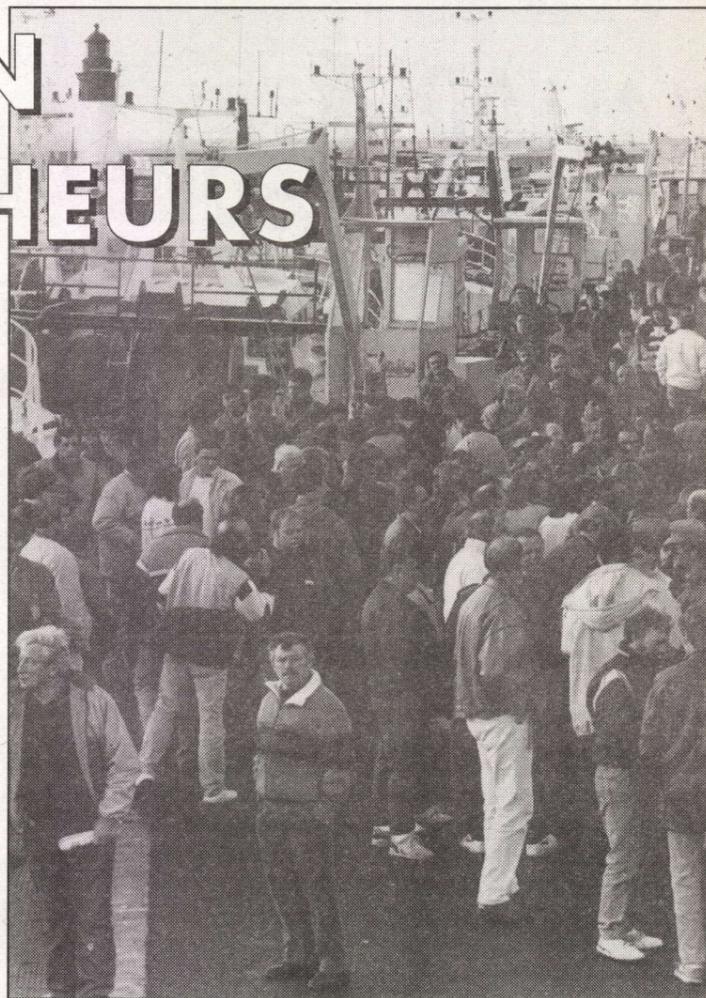
Toutes ces pressions ont eu du mal, dans les ports du Finistère en particulier, à entamer la détermination des marins-pêcheurs les plus touchés par la situation, ceux de la pêche côtière. Elles n'ont pas empêché qu'ils soient rejoints par ceux d'autres régions. Ainsi, le vendredi 11 février, les pêcheurs de Martigues bloquaient avec leurs

chalutiers l'entrée des ports de Marseille, de Fos, de Port-de-Bouc et de quelques autres. A Boulogne, là où la reprise était prétendument accomplie, la pêche industrielle restait complètement paralysée : les marins faisaient grève pour qu'il y ait plus de personnes à bord et pour de meilleurs salaires.

Le week-end suivant était considéré comme tranquille même si quelques groupes de marins débarquaient ici ou là dans des entrepôts frigorifiques, mettant à mal des stocks et des produits d'importations. Le lundi 14, les pêcheurs bretons occupaient des péages autoroutiers, manifestant et rappelant leurs revendications...

Balladur déclarait alors, à la télévision, qu'il n'était pas question de renégocier quoi que ce soit, que les pêcheurs pouvaient s'estimer heureux de ce qu'ils avaient obtenu. Pour mieux le leur faire comprendre et, là, sans lésiner sur la dépense, son ministre de la Pêche, Jean Puech, se fendait d'une bafouille à 23 000 exemplaires, une pour chacune des familles de marins...

En attendant le courrier, les marins-pêcheurs ne se laissaient pas encore démonter. Il fallut que le mardi 15 le Comité de survie préoccupé ("Cela pourrait mal finir" insistait son président) appelle de nouveau à la reprise, pour déclencher celle-ci parmi



AFP

une partie des marins du Guilvinec, déçus d'avoir été à la pointe du mouvement et de n'avoir rien obtenu. En revanche, des marins du Finistère mais aussi du Pas-de-Calais, de Charente-Maritime, de l'Hérault, continuaient à manifester en divers endroits. Le même jour, ceux de Concarneau, Lorient et La Rochelle votaient majoritairement la poursuite de la grève.

Alors, il n'est pas encore dit que les marins-pêcheurs, malgré

les efforts que cette grève signifie pour eux et leurs familles et malgré toutes les pressions, se laissent forcer si facilement par les pouvoirs publics, mais aussi leurs propres organisations syndicales, à reprendre la mer sans avoir obtenu satisfaction.

Luçienne PLAIN

Erratum

Harlem Désir, SOS virages rapides

Dans notre article de la semaine dernière sur les "Assises de la transformation sociale", nous avons présenté Harlem Désir comme "l'ancien leader de SOS-racisme devenu écologiste". Nous avons, par inadvertance, "loupé" le dernier virage.

A la veille des élections législatives de mars 1993, alors que journaux et sondages d'opinion donnaient les écologistes grands gagnants des voix que les socialistes allaient perdre, l'ancien leader de SOS-racisme avait effectivement viré au vert. Après une tentative malheureuse du côté de Dominique Voynet il avait obtenu de Brice Lalonde la 11e circonscription des Yvelines pour y être candidat de Génération-Ecologie.

Mais c'est déjà de l'histoire ancienne. L'écologiste Harlem Désir n'avait obtenu que 6,8% des voix. Il était temps de remettre les voiles, et fin décembre, Harlem Désir a viré au rose : devenu membre du PS, il a été nommé "chargé de mission" auprès de son premier secrétaire. Si faute d'être député, un éventuel succès de Rocard à la présidentielle lui ouvrait la porte d'un ministère, ce serait un Désir enfin... exaucé !

Juppé à Jérusalem

ET SI LA "PAIX" PERMETTAIT... DE VENDRE À NOUVEAU DES ARMES ?



Avant son départ, Juppé n'était déjà pas peu fier de lui !

Après l'échec des tractations avec l'Arabie Saoudite, les VRP des marchands d'armes français continuent à démarcher tout azimut pour trouver de nouveaux débouchés, notamment au Proche-Orient.

Dans ce cadre, les ministres de Balladur multiplient les escales en Israël. Dernier en date, Alain Juppé s'y est rendu le 13 février. Tout sourire et profil bas quant aux prétentions de la France à intervenir dans les négociations en cours, il a en revanche tenu à s'affirmer partisan d'"un dialogue politico-militaire plus dense" entre les deux pays "notamment dans le domaine de la coopération, de la recherche en matière de sécurité".

Depuis 1967, date à laquelle De Gaulle avait décidé l'embargo sur les armes à destination d'Israël, le "dialogue" était, du moins officiellement, inexistant. Mais la paix israélo-palestinienne, encore dans les limbes en fait, pourrait être l'occasion pour le gouvernement fran-

çais de marquer qu'il tourne la page ! Et Juppé d'annoncer pour la mi-mars la venue de F. Léotard, ministre de la Défense, connu pour ses prises de positions en faveur de l'Etat hébreu. Même Pasqua y est allé d'un geste symbolique pour aider ses collègues à marquer des points, en annonçant que les visas d'entrée en France seraient supprimés à partir du 1er mars pour les ressortissants israéliens.

Certes, pour l'instant, aucun contrat portant sur des ventes d'armes n'a été signé et les débouchés pour Matra, Dassault et les autres semblent aujourd'hui assez modestes. Israël a évidemment déjà d'autres fournisseurs. Mais les représentants des industries d'armement françaises espèrent sans doute qu'avoir parmi ses clients un pays comme Israël constituerait un bon argument de vente auprès d'autres acheteurs potentiels. Et puis, qui sait, ce n'est pas parce qu'on parle de paix au Proche-Orient qu'il n'y aura pas des retours en arrière et de nouvelles guerres...

Stevens / Gamma

LE "TRAITEMENT DU CHÔMAGE" DEVIENT... STATISTIQUE !



Il suffit parfois d'un trait de plume pour faire "disparaître" un chômeur.

Les chiffres sont tombés fin janvier, et le gouvernement veut y puiser de l'optimisme : officiellement, en décembre, le chômage n'a augmenté que de 0,1% par rapport à novembre ! De plus, si en 1993, le nombre de chômeurs s'est accru de plus de 320 000, atteignant le chiffre de 3 290 000 à la fin de l'année, il n'y a eu "que" 100 000 chômeurs de plus au second semestre 1993, contre 200 000 au premier.

Mais on a appris la façon dont les chiffres réels du chômage avaient été triturés pour obtenir cette "limitation de la progression du chômage", comme disent les officiels.

L'ANPE a en effet pris des mesures énergiques... mais surtout sur le plan comptable, pour diminuer... les chiffres servant de base aux statistiques. L'objectif fixé par le ministère du Travail est de maintenir le chiffre officiel des demandeurs d'emploi au-dessous de 3,3 millions jusqu'à la prochaine élection présidentielle.

Par exemple, d'après les chiffres du *Canard Enchaîné*, l'ANPE vient de proposer à environ 20 000 demandeurs d'emplois âgés de plus de 55 ans de bénéficier d'une "dispense de recherche d'emploi". Ils continuent de toucher les Assedic, mais ne pointent plus et sont rayés du fichier. Michel Delebarre, ministre socialiste du Travail de Laurent Fabius, avait mis au point cette mesure il

ya des années déjà. L'actuel ministre du Travail, Michel Giraud, a décidé de l'étendre. La réserve de chômeurs âgés pas encore dispensés de pointer étant estimée à 160 000, l'ANPE pourrait donc continuer à diminuer ses chiffres de 20 000 par mois... au moins jusqu'aux élections européennes. D'autre part, l'ANPE a pour projet de déclarer comme médicalement "inaptes au travail" un certain nombre de demandeurs d'emploi. Cela pourrait ainsi éliminer environ 20 000 chômeurs supplémentaires de son fichier par mois pendant un certain temps.

Ces nouvelles techniques d'épuration du fichier servant de base au calcul du nombre de "demandeurs d'emploi" s'ajoutent à toutes celles déjà en usage. Certaines sont déjà anciennes, même si

on se souvient surtout du grand nettoyage des listes de l'ANPE décidé par Martine Aubry qui, en 1992, avait entrepris la chasse aux chômeurs n'étant pas de "vrais" "demandeurs d'emploi" répondant aux critères restrictifs fixés par le Bureau International du Travail.

De ce fait de nombreuses catégories de chômeurs, et même d'officiels "demandeurs d'emploi" inscrits à l'ANPE, ne sont pas comptabilisées dans les 3,29 millions.

C'est ainsi, par exemple, que depuis 1978 – sous Giscard – tous les chômeurs qui demandent un emploi à temps partiel ou en intérim ne comptent plus pour les statistiques. Il y en a pourtant plus de 400 000 aujourd'hui. Les chômeurs dispensés de pointage – et donc non comptabilisés – seraient estimés, quant à eux,

à au moins 350 000. Grâce à Michel Giraud, ce nombre va rapidement augmenter.

Il faut aussi savoir que les travailleurs licenciés en congés-conversion ou bénéficiant d'allocations spéciales de l'Etat ne sont pas comptés. Il y en a pourtant plus de 250 000. Tous ceux qui sont en stage de formation – près de 135 000 – ainsi qu'une partie des bénéficiaires du RMI qui suivent une formation – peut-être 400 000 – n'entrent pas dans les statistiques du chômage, non plus que les "contrats emplois solidarité" (365 000) ; et enfin, les 175 000 chômeurs des départements d'Outre-mer, pourtant considérés comme "français", n'y figurent pas non plus !

Si le ministre du Travail continue cet efficace travail de "toilette des listes", il y aura peut-être bientôt plus de chômeurs "hors statistiques" que de "demandeurs d'emploi" comptabilisés. Mais, officiellement ou pas, on estime aujourd'hui qu'il y a plus de 4,5 millions de chômeurs "de fait".

Sylvie FRIEDMAN

Celle dont on parle toujours mais qu'on ne voit jamais "REPRISE" OU ARLÉSIENNE ?

"Je ne peux promettre que le chômage aura baissé au début de 1995" a reconnu Balladur à l'Heure de vérité. Lui qui avait successivement promis une amélioration de la situation de l'emploi pour la fin 1993, puis le courant 1994, explique qu'il n'y peut rien car "la récession est plus grave qu'on ne l'avait dit". Et il reconnaît lui-même que, bien souvent, les mesures qu'il a prises pour favoriser la relance de l'économie n'ont pas encore été suivies d'effets. Patience donc... Et surtout optimisme !

Evidemment le fait qu'il y ait eu en 1993, 320 000 chômeurs de plus inciterait plutôt au pessimisme. Mais Balladur entreprend tout de même de "développer le sentiment optimiste

des Français", auxquels il a tout simplement servi un couplet bien rituel sur l'imminente "reprise" de l'économie. Balladur avait du nouveau dans son sac puisque des experts prévoient aujourd'hui que le taux de croissance pourrait atteindre 1,5 % en 1994 (au lieu de 1,4 % escompté jusqu'à ce jour).

Mais pour cela, d'après Balladur, il faudra entre autres que la population se décide à consommer davantage. Grâce à de meilleurs salaires ? Non. Sur ce point Balladur a été très clair ; il estime avoir fait le maximum en maintenant – c'est lui qui le prétend – le "pouvoir d'achat". Et de prétendre que la relance ne se produira que si l'on consomme au lieu d'épargner.

Or pour lui c'est aussi une question de moral, car il y aurait trop d'épargne de "précaution" de la part des salariés, des petites gens qui dépensent moins parce que – par pessimisme bien sûr – ils estiment avoir du mal à boucler leurs fins de mois quand ils ne craignent pas d'avoir un jour à affronter le chômage !

Voilà donc où Balladur aimerait bien puiser de l'argent pour faire tourner l'économie, pendant que les capitalistes consacrent leurs capitaux à alimenter d'impressionnantes opérations boursières au lieu d'investir, de produire des biens utiles à la société et de créer des emplois. Tous ces gens-là pourront continuer de compenser le rétrécissement du marché lié à la cri-

se par une réduction de leurs dépenses salariales, réalisant ainsi en toute liberté des bénéfices en constante progression aux dépens des travailleurs. Tout comme ils pourront continuer de spéculer. Respect de leur optimisme et de leur porte-monnaie oblige !

Et tant pis si la crise et le chômage continuent, Balladur a d'ailleurs fini par avouer que la reprise en France dépend finalement de la reprise dans les pays voisins, et qu'il n'y pouvait rien. Une façon comme une autre de reconnaître que ses "espoirs" – et non ses promesses, a-t-il tenu à dire – étaient tout juste destinés à faire un peu de brouillard.

H. M.

Congrès de la FEN

APRÈS L'EXCLUSION DE LA BASE Querelles au sommet

Réuni à Tours du 7 au 11 février, le premier congrès de la FEN (Fédération de l'éducation nationale) depuis l'expulsion, en octobre 1992, du syndicat de l'enseignement secondaire (SNES) se devait d'être le congrès de l'unanimité. Silencieux, unicolore et unanime, ce congrès de la FEN l'a donc été, tout au moins jusqu'au soir de l'avant-dernier jour. Le rapport d'activité a recueilli 85,24 % des voix, et la résolution finale a battu tous les records en recueillant 94,72 % des suffrages.

La surprise n'est venue qu'au moment de l'élection d'une partie de la direction : élu de justesse, le secrétaire général ; blackboulés, une partie de ses adjoints !



Le secrétaire général, Le Néouannic et le secrétaire général adjoint. Apparemment ce n'est pas la joie.

Élection difficile

Pour la première fois en effet une partie des membres du Conseil fédéral national, 20 sur 120, au lieu d'être désignés par les divers syndicats constituant la fédération, devaient être directement élus par le congrès. Et, croyant probablement à leur triomphe, les principaux dirigeants de la FEN avaient choisi de s'y présenter. Pour les 20 postes soumis aux voix, et la désignation de leurs 20 suppléants, 47 candidats étaient en présence. Le secrétaire général de la FEN, Guy Le Néouannic n'est arrivé qu'en 19^e position : à deux près, il n'était pas membre en titre de la nouvelle direction. Ce qui ne l'a pas empêché d'être réélu quelques instants plus tard au poste de secrétaire général. Le secrétaire national sortant chargé du secteur éducation, Jean-Claude Tricoche, n'a même pas été élu suppléant puisque il n'est arrivé que 45^e sur 47. Non élue également sa collègue Martine Le Gall, elle aussi secrétaire nationale sortante, qui n'était que 44^e. Elle n'en restera probablement pas moins secrétaire de l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), le regroupement syndical créé il y a un an dont font notamment partie la Fédération des transports et la FASP (Fédération autonome des syndicats de police) et auquel le congrès, toujours quasi unanime (94 % des voix), a approuvé le rattachement de la FEN, en attendant la constitution, qu'il souhaite, d'une grande confédération syndicale réformatrice. Trois autres membres du bureau sortant ne se sont trouvés que suppléants.

Bref, après avoir approuvé unanimement la politique des dirigeants sortants, les congressistes se sont défoulés presque aussi unanimement dans le seul vote à bulletin secret du congrès, sur le dos de ces mêmes dirigeants.

Après la scission...

Lorsque la direction de la fédération enseignante, essentiellement issue du syndicat des instituteurs et professeurs de

collèges (SNI-PEGC) et proche du PS, avait exclu il y a deux ans le SNES, à direction proche du PCF, son problème était de se débarrasser d'un syndicat dont elle ne contrôlait pas la direction et qui était en passe de supplanter dans les prochaines années le SNI en tant que plus gros syndicat de la fédération. L'enjeu n'était pas tant la politique syndicale que la gestion des nombreuses mutuelles, de l'assurance automobile (MAIF) et sa coopérative d'achat par correspondance (CAMIF) au petit service d'assurance pompes funèbres, en passant par le parc de maisons de repos de la mutuelle d'assurance maladie (MGEN).

Aujourd'hui le SNES n'est plus là, ni le SNEP (éducation physique), ni le SNETAA (enseignants du technique) ni le SNESup (enseignants du supérieur)... Certains syndicats ont été exclus en même temps que le SNES, d'autres, solidaires des exclus, les ont suivis pour créer la nouvelle fédération, la FSU, et un grand nombre de sections syndicales d'instituteurs ont fait de même. Les guerres de postes à la FEN ne sont pas finies pour autant. Le poids relatif, par exemple, des syndicats de personnels non enseignants de la fédération s'est accru, qui demandent probablement aussi leurs places dans l'appareil et ses plates-bandes.

...retour de bâton

Mais ce qui a dû peser également dans les manoeuvres du congrès c'est que tout l'appareil qui vient de réapprouver quasi-unanimement la politique suivie par la direction en excluant la moitié de la fédération, va quand même avoir à payer dans une certaine mesure la sanction de la base. Les élections professionnelles de décembre 1993, les premières élections depuis la scission, ont été une claque pour la FEN qui avait jusque-là le quasi-monopole de la représentation enseignante : elle y a obtenu globalement 101 000 voix, alors que la nouvelle fédération constituée par les exclus et ceux qui les ont rejoints, la FSU, en a obtenu plus de

186 000. Dans les lycées et collèges, la claque a encore été plus sèche, le syndicat FEN (SE-FEN) n'est arrivé qu'en cinquième position en recueillant seulement 5 900 voix, contre 86 800 au SNES (FSU) et 21 700 au syndicat enseignant de la CFDT (SGEN).

"Les dernières élections professionnelles nous font perdre 110 décharges syndicales, c'est autant de responsables syndicaux qui vont devoir retourner en

classe" disait un congressiste de la FEN au journaliste du *Monde*. Ça doit en faire des mécontents dans l'appareil ! Et les places y sont plus chères. Sanctionnés par la base, craignant d'avoir à refaire leurs classes, une partie des congressistes, responsables régionaux, petits et moyens bureaucrates ont probablement eu envie aussi, dans le secret des urnes, de renvoyer l'ascenseur à l'étage supérieur.

Olivier BELIN

Dans les entreprises

Chèques Postaux La Source (45)

TOUCHE PAS À MES CONGÉS !

Le 9 février, la presque totalité des "préposés" du Centre de Chèques Postaux de La Source étaient en grève pour 24 heures.

Nous sommes une soixantaine, dont le travail consiste à établir les liaisons entre les différents services du Centre. Depuis la création des "modules", la direction a réduit tous les postes et ceux des préposés en particulier. Aussi c'est bien souvent des patins à roulettes qui nous seraient nécessaires, tant nous devons courir d'un service à l'autre !

Et puis, il y a quinze jours, nous avons eu la bonne surprise d'apprendre que le chef de Centre avait mijoté une nouvelle circulaire sur les congés d'été. Il voulait nous imposer des périodes de 3 semaines maximum ; aux modules il faisait afficher les périodes de départ. Sur une liste de 36 agents, il accordait 25% de congés et pour lui cela donnait... 7 départs maximum. Sa calculatrice avait dû s'enrayer quelque part.

Profitant d'une heure syndicale CGT, puis du soutien de militants de FO et du SUD (syndicat PTT), il a été décidé de faire grève une journée. Le lendemain le directeur recevait une intersyndicale accompagnée de quatre préposés. Il reculait tout de suite sur les congés. Il faut dire que dans tous les services, même si nous n'étions pas tous concernés par la mesure sur les congés, il y a un ras-le-bol général. De restructuration en restructuration, nous travaillons de plus en plus, avec de moins en moins de monde.

Forts d'avoir fait reculer la direction sur les congés, les préposés maintenaient leur grève en assemblée générale, pour protester contre le manque d'effectifs. Le jour de la grève, nous étions 32 à la porte avec un tract et une pétition s'adressant à tout le personnel. Car, si nous ne voulons pas voir nos conditions de travail continuer à se dégrader, il faudra bien se battre tous, et tous ensemble.

Correspondant LO

Sud Marine (Marseille)

FLICS CONTRE TRAVAILLEURS EN LUTTE

Dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 février à deux heures trente, trois cents CRS et gendarmes mobiles, appuyés par deux véhicules blindés, sont entrés en force sur le port de Marseille. Les travailleurs de Sud Marine, pour s'opposer à la fermeture de l'entreprise et aux licenciements, avaient décidé le 2 février de bloquer toutes les portes du port de Marseille.

Ils avaient soudé celles-ci, les avaient renforcées par des poutres métalliques et avaient disposé des containers en chicane en travers des voies. Aucun camion ne pouvait entrer sur le port, les travailleurs ne pouvaient y pénétrer, ni les dockers ni les ouvriers de la réparation navale ; certains bateaux avaient dû être détournés sur Toulon. Cette action avait la sympathie des autres travailleurs. Par contre la direction du port se plaignait de perdre de l'argent.

Quand les flics sont entrés, défonçant les barrages et ouvrant de force les portes du port, bombardant de grenades lacrymogènes la petite centaine de travailleurs présents dans la nuit, ceux-ci ont tenu tête. Ils ont lancé des boulons et se sont repliés dans des positions préparées à l'avance : containers et clarks avaient été disposés

de façon à empêcher l'avance des gendarmes et des CRS. Ceux-ci ont même dû se faire réapprovisionner en grenades lacrymogènes. Ce n'est qu'au bout de deux heures que les travailleurs se sont réfugiés dans les locaux de l'entreprise.

Le lundi 7, un premier meeting des travailleurs du port était organisé, alors que les flics étaient toujours là, gardant le port. Puis, mardi 8 février, plus d'un millier de travailleurs du port et des délégations d'autres entreprises se regroupaient pour un meeting dans la cour de l'entreprise à l'appel de la CGT. Les responsables syndicaux dénoncèrent l'intervention des flics, ils remercièrent les autres travailleurs de leur soutien. Ils s'attaquèrent aussi au gouvernement, l'accusant de faire fabriquer les plates-formes pétrolières d'Elf n'importe où sauf à Sud Marine.

Vendredi 11, appelés par la CGT, des travailleurs de Sud Marine, de Saint-Marcel Ferroviaire, qui est une entreprise également en liquidation, et des ex-Chantiers navals de La Ciotat, ont bloqué l'autoroute Nord, l'autoroute Sud et une partie des voies de chemin de fer pendant toute la matinée. Ensuite tous les travailleurs se sont retrouvés devant le Conseil régional de onze heures jusqu'à treize heures.

Lundi 14 février la plupart des travailleurs de Sud Marine ont reçu leur lettre de licenciement. Celle-ci se veut rassurante et est ambiguë, assortie de promesses aussi vagues qu'alambiquées de ce genre : "(...) Vous bénéficiez d'une priorité de réengagement à votre poste de travail ou à un poste susceptible d'être occupé à la suite d'une formation professionnelle, à la condition d'en faire la demande écrite

et expresse dans un délai de (...) - Nous vous précisons encore que, dans le cas où il apparaîtrait postérieurement à la liquidation qu'un plan industriel puisse intervenir et que votre collaboration soit poursuivie dans le cadre de ce plan, la présente lettre ferait l'objet d'une annulation".

Avec autant de conditionnels, les travailleurs de Sud Marine auraient certes plus de chances d'imposer une solution en menant résolument la lutte avec les autres travailleurs.

D'autant que Balladur promet maintenant, en tout et pour tout, de réunir un vague comité ministériel pour parler du cas de l'entreprise et des difficultés économiques dans les Bouches-du-Rhône.

Correspondant LO

MCL-GIAT Industries (Saint-Chamond - 42)

LE GIAT ABSORBE MCL, MAIS "OUBLIE" LES LOIS SOCIALES ET LES REVENDICATIONS

L'usine MCL de Saint-Chamond (ex-Usinor, ex-Creusot-Loire) avec ses 400 salariés, qui était filiale du GIAT (Groupement des Industries de l'Armement Terrestre) depuis novembre 1992, a été absorbée par ce groupement au 1er janvier 1994. Le GIAT avait déjà une usine à Saint-Etienne - 10 km séparent les deux villes -, la MAS (Manufacture d'Armes de Saint-Etienne). Il a commencé à mettre en œuvre une nouvelle diminution de ses effectifs et prévoit de transférer un service important de cette usine (les pièces lourdes des chars Leclerc) à MCL Saint-Chamond. La MAS passerait de 1 200 à 500 personnes et MCL de 400 à 900 personnes.

A Saint-Chamond, l'annonce de l'absorption de MCL par le GIAT a été faite sans que le GIAT indique ce qu'il compte faire en matière de salaires, d'horaires, d'avantages sociaux. Il a provoqué une grosse surprise en laissant

entendre qu'il considérerait les deux usines comme faisant partie du même établissement, où les mandats des élus du personnel de Saint-Chamond seraient tous purement et simplement annulés. S'exprimant plus officiellement dans une note de fin décembre, la direction écrivait : "L'ensemble des deux sites ne formeront qu'un seul établissement de GIAT-Industries, avec une direction unique, et, par conséquent, un seul Comité d'établissement et une seule instance de délégués syndicaux... Les délégués du personnel de la MAS Saint-Etienne, élus le 9 décembre 1993, représenteront l'ensemble des salariés des deux sites géographiques."

La CGT, FO et la CFDT à MCL, ainsi que la CGT à la MAS, ont contesté cette mesure, tandis que la CFDT et la CGC, à Saint-Etienne, s'abstenaient de prendre position ; ce qui revenait à accepter la position de la direction.

A Saint-Chamond, en novembre et décembre, les travailleurs ont débrayé par deux fois, en soutien aux délégués et aux syndicats, mais exprimant aussi leur préoccupation quant à leur statut futur. Cette préoccupation s'accrût lorsque la direction GIAT affirma qu'elle ne comptait pas payer les soldes du 13^e mois et de la prime d'ancienneté (3 000 F en moyenne par travailleur de MCL).

Mi-janvier, à Saint-Chamond, à l'appel de la CGT et de FO (la CFDT n'ayant qu'une présence symbolique à MCL), une heure d'information syndicale regroupait près de 300 personnes, ce qui était la preuve d'un mécontentement certain. C'est que, outre les questions déjà évoquées, leur nouvelle direction laissait sans réponse diverses questions sur les contrats de travail, parlant d'accentuer les réductions d'horaires avec diminution de salaire dans certains secteurs.

La semaine suivante, l'Inspection du travail de Versailles (compétente pour le siège du GIAT), saisie sur ces problèmes d'instances représentatives du personnel, rendait un avis défavorable au GIAT. Parallèlement, la direction payait les soldes dus par l'ancien patron.

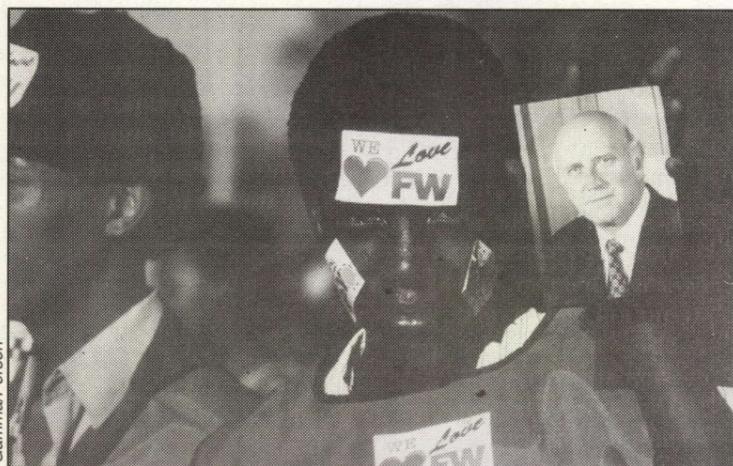
Pour les travailleurs de MCL, qui n'avaient pas cessé depuis 1985 de voir les plans de restructurations réduire leurs effectifs, le moral est un peu retrouvé. Voir arriver de nouvelles fabrications à Saint-Chamond et des travailleurs s'ajouter à leur effectif est pour eux un bon signe, même s'ils savent tous que le GIAT, comme n'importe quelle entreprise, peut, demain, déménager ou fermer tout ou partie de ses établissements, et celui de Saint-Chamond comme les autres. Et que la seule garantie pour leur avenir est dans leurs luttes.

Correspondant LO

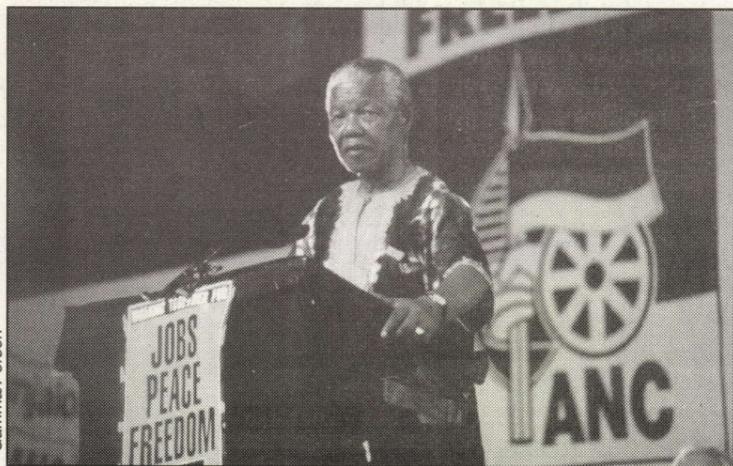
**Afrique
du Sud**

CHANTAGES POLITICIENS ET FIÈVRE ÉLECTORALE

La campagne électorale en vue des premières élections multiraciales du pays, prévues pour le 27 avril, bat maintenant son plein en Afrique du Sud. Les deux principaux partis en lice, le Congrès National Africain (ANC) de Mandela et le Parti National de De Klerk, multiplient les meetings aux quatre coins du pays.



La campagne électorale. Des supporters noirs de Frederik de Klerk (en haut) et Nelson Mandela (en bas).



Chacun s'adresse bien sûr à son propre électorat, noir pour l'ANC et blanc pour le Parti National, mais cherche également à s'adresser à celui de l'adversaire. Après tout l'ANC compte déjà dans ses rangs une poignée de députés blancs, tandis que le Parti National a réussi à rallier un certain nombre de notables noirs au niveau municipal.

Néanmoins, le fait marquant de cette campagne électorale reste la dissidence d'un certain nombre de forces politiques, des diverses composantes de l'extrême-droite blanche au parti zoulou Inkatha de Buthelezi.

Pour l'instant la situation a l'air bloquée. L'extrême-droite, après de multiples négociations infructueuses, campe sur son boycott des élections tandis que son aile la plus radicale, par la voix aux consonances fascistes d'Eugène Terreblanche, menace de mettre le pays à feu et à sang.

De son côté, Inkatha, tout en présentant en sous-main des candidats sous une autre étiquette, a annoncé qu'il n'y aurait pas de vote dans le Kwa-zulu, le homeland zoulou du Natal dont Buthelezi avait reçu la direction au temps de l'Apartheid et dont il contrôle toujours l'appareil administratif et policier.

Pour les uns comme pour les autres, cette intransigeance délibérément spectaculaire ne

visé pas à mettre en cause le règlement politique en cours mais avant tout à se livrer à un chantage dans le but d'obtenir des concessions qui leur laisseraient une place plus importante dans le futur système multiracial — que ce soit sous la forme d'un renforcement des prérogatives régionales dans le cas d'Inkatha ou de modifications des institutions qui garantissent une place aux composantes de l'extrême-droite blanche. Et c'est pourquoi, malgré les déclarations incendiaires et ultimatisées pour la galerie, tous continuent à participer à des négociations avec l'ANC et le Parti National à l'échelon national et régional.

De leur côté, les deux principaux partis qui animent conjointement le Conseil Exécutif de Transition, organe qui assume les responsabilités de l'ancien Parlement dans la préparation des élections d'avril, multiplient les gestes de conciliation. Le dernier en date étant celui de repousser la date limite pour l'enregistrement des candidatures pour le cas où les négociations en cours aboutiraient à un compromis.

Pendant ce temps, les affrontements continuent entre partisans d'Inkatha et sympathisants de l'ANC pour le contrôle de nombreux townships, notamment dans le Natal et le Transvaal, où Inkatha semble avoir repris l'offensi-

ve. Cette offensive vise sans doute à renforcer le poids d'Inkatha dans le chantage auquel il se livre à l'échelle nationale, mais elle vise également des objectifs plus immédiats comme celui de savoir qui contrôlera les municipalités qui seront mises en place au lendemain des élections.

Néanmoins, si pas plus les dirigeants de l'extrême-droite blanche que ceux d'Inkatha ne croient sans doute eux-mêmes à leurs propres imprécations, si leurs chantages et leurs menaces de guerre civile ne sont que des artifices démagogiques, ils n'en constituent pas moins une menace réelle pour la période à venir. Car les uns et les autres jouent à dévoyer des mécontentements qui existent sur le terrain. La peur des petits Blancs peut en faire une masse de manœuvre pour l'extrême-droite blanche. Celle des ouvriers migrants zoulous peut être utilisée par l'Inkatha, non dans un sens de classe, mais dans le cadre de sa concurrence avec l'ANC, quitte à déboucher sur des affrontements sanglants et fratricides.

Et l'alliance de l'ANC et du Parti National, dans sa détermination à ne rien modifier dans un édifice social qui ne laisse de place ni aux petits ni aux pauvres, loin de répondre à ces peurs, ne peut que les renforcer.

F.R.

Irlande

GUERRE DE POSITION AUTOUR D'UN FUTUR RÈGLEMENT

La déclaration gouvernementale anglo-irlandaise du 15 décembre dernier avait ouvert pour la première fois la possibilité d'un règlement politique en Irlande du Nord avec la participation des nationalistes. Depuis les choses n'ont guère évolué. Les parties en présence se livrent à une guerre de communiqués, ponctuée d'attentats du côté nationaliste, d'arrestations et de condamnations spectaculaires du côté anglais, et de quelques gestes surtout symboliques.

C'est ainsi qu'en janvier, le gouvernement irlandais a aboli le fameux article 31 qui, depuis 1976, interdisait

au Sinn Fein, organisation pourtant légale du mouvement nationaliste, l'accès à la radio et à la télévision.

Quelques semaines plus tard, le gouvernement américain accordait, pour la première fois depuis près de 25 ans, un visa de 48 heures au leader du Sinn Fein, Gerry Adams, pour participer à un congrès. Rien de bien radical puisqu'il s'agissait de discuter de possibles règlements politiques dans les différents points chauds du monde sous la présidence d'Henry Kissinger. Mais cette simple reconnaissance indirecte de l'existence du Sinn Fein n'a pas manqué de provo-

quer l'indignation du gouvernement britannique.

La retransmission à la télévision britannique de quelques-unes des interviews réalisées par la chaîne ABC à l'occasion du voyage d'Adams aux Etats-Unis est venue souligner un côté dérisoire de la position britannique. En effet, une loi de 1988 interdit en Grande-Bretagne la diffusion radio-télévisée des déclarations de représentants du Sinn Fein. Mais cette loi n'interdit ni la diffusion d'images ni celle du contenu de ces déclarations. On a donc pu assister à la retransmission intégrale de plusieurs

interviews de Gerry Adams, avec en sous-titre la mention : "En application des restrictions gouvernementales, la voix de M. Adams a été remplacée par celle d'un acteur".

Bien entendu ce fait n'a pas manqué d'attirer les foudres gouvernementales et politiciennes contre les chaînes de télévision concernées. Mais il faut croire que, si celles-ci pratiquent sans défaillance l'auto-censure, elles digèrent mal les interdictions formelles du genre de la loi de 1988. D'ailleurs, en guise de pied de nez au gouvernement anglais, le Anne Sinclair de la télévision anglaise, Wal-

Allemagne

LES DIRIGEANTS DE L'IG METALL PRÉPARENT LA GRÈVE À REÇULONS !

Les palabres au sommet entre dirigeants syndicaux et patronaux de l'industrie métallurgique et électronique allemande se sont soldées par un échec. Tandis que la grande presse bourgeoise évoque la menace d'une vraie grève, que des personnalités politiques du SPD comme de la CDU mettent en garde, dans des termes similaires, contre un conflit qui nuirait, selon elles, à l'économie du pays, le n° 2 du Parti Social-Démocrate en particulier, Oskar Lafontaine, appelle de tous ses vœux à un "compromis fondé sur la raison".



Grève de sidérurgistes en mai 1993.

Gamma/Piel

Négociations sur le terrain patronal

Ce sont les patrons, pour l'année 1994, qui ont dénoncé les accords en vigueur (de mémoire de bureaucrate syndical, on n'avait pas vu ça depuis des décennies !). Non seulement les patrons ne veulent pas parler d'augmentation des salaires, mais ils disent vouloir réduire la masse salariale de 10 à 15 %, en particulier en supprimant des primes importantes, dont celle de vacances. Non seulement ils ne veulent pas d'une réduction générale du temps de travail, sans perte de salaire, mais ils veulent pouvoir l'augmenter, réinstaurer un horaire hebdomadaire de 40 voire de 48 heures, si besoin. Ils voudraient surtout parvenir à des accords plus souples qu'auparavant, qui les autorisent à moduler les horaires et les salaires. Ils voudraient aussi pouvoir généraliser les accords d'entreprise qui existent déjà, avec pour interlocuteurs les membres des comités d'entreprise, qui ne sont pas tous représentants syndicaux et qui ont la réputa-

tion, fondée ou non, d'être plus prêts aux arrangements que les bureaucrates syndicaux.

Face aux exigences patronales et aux attaques contre leurs prérogatives, les directions syndicales se disent d'emblée prêtes au compromis, et le montrent. Plus question cette année d'avancer une revendication de 10 à 11 % d'augmentation de salaires, pour en rabattre ensuite à 5 ou 6 %. La direction de l'IG Metall demande seulement quelque 5 %, alors que l'inflation dépasse les 4 %, et espère au mieux 2 %, comme les patrons l'ont cédé récemment dans la chimie. Mais surtout, sous prétexte que la garantie de l'emploi serait prioritaire, les dirigeants syndicaux discutent d'une possible introduction de la semaine de 30 ou 32 heures, comme chez Volkswagen, sans maintien du salaire. Et même si les négociations ont capoté, c'est sur le terrain choisi par eux qu'elles se sont menées.

Le début de la fin du consensus ?

C'est à la traditionnelle partie de poker que se livrent les dirigeants patronaux et syndicaux, à ceci près que les 4 millions de chômeurs officiels dont l'Allemagne vient de dépasser la barre, et les dizaines de milliers de licenciements auxquels continuent de procé-

der les plus grandes entreprises (dont les cours en Bourse grimpent en proportion !), pèsent sur les partenaires sociaux.

Les appareils syndicaux et en particulier celui de l'IG Metall accusent de sérieuses pertes, chiffrées à plusieurs centaines de milliers d'adhérents. Mais les appareils syndicaux n'en défendent pas pour autant les revendications de leurs adhérents.

Et, aux industriels et banquiers allemands qui osent néanmoins mettre en garde contre un conflit social qui serait catastrophique pour l'emploi, les bureaucrates du syndicat de la métallurgie opposent leur plan : des grèves d'avertissement, des référendums sur la

grève, pour que le 21 février, la direction de l'IG Metall choisisse la région qui, si grève il y a, sera appelée à la faire. Car, à ce jour, le syndicat n'a jamais appelé à faire grève dans plusieurs régions en même temps !

La grève pourrait donc arriver début mars – au plus tôt, si elle arrive ! – dit-on à la direction de l'IG Metall ! La crainte que les grands patrons allemands peuvent nourrir, c'est qu'au mécontentement de la classe ouvrière face à leur rapacité et à leur intransigeance, s'ajoute son mécontentement face à la lâcheté des bureaucrates syndicaux. Les uns et les autres ne l'auraient pas volé.

Michèle VERDIER

À Thomson Tubes Électroniques

(Vélizy 78)

L'EMPLOI PRÉTENDUMENT SAUVÉ PAR DES LICENCIEMENTS OUTRE-RHIN !

L'an passé, Thomson Tubes Electroniques a racheté la division tubes du groupe allemand Siemens, et il est prévu que la production soit ramenée dans les usines françaises. La direction de TTE avait présenté cela comme une relance de l'activité de l'entreprise permettant de "sauver des emplois" en France et avait alors affirmé qu'aucun travailleur allemand ne serait licencié, Siemens reclassant ceux de Munich dans les autres usines du groupe.

En attendant, depuis quelque temps, des travailleurs de Vélizy sont envoyés régulièrement en Allemagne et, lors d'un récent séjour à Munich, ils ont pu assister à la remise des lettres de licenciement aux travailleurs de Siemens...

Les expressions de colère ou de désespoir qui s'en sont suivies leur ont rappé-

lé ce qu'ils avaient connu en 1989, à l'époque des 250 licenciements de Vélizy. Il leur a été difficile de ne pas se sentir gênés et, à tort bien sûr, presque responsables de ces licenciements !

Jusqu'à présent, le rachat de Siemens était quelque chose d'abstrait pour tout le monde. Là, concrètement, il est apparu que l'emploi soi-disant sauvegardé d'un côté du Rhin se traduisait par du chômage de l'autre côté, sans que les mensonges patronaux puissent le masquer plus longtemps.

Mais ce que chacun en a retenu c'est que, qu'on travaille en France, en Allemagne ou ailleurs, les méthodes des patrons sont toujours les mêmes et que, pour les crapuleries, ils ne connaissent pas les frontières.

Correspondant LO

den, s'est immédiatement empressé de programmer une interview de Gerry Adams, toujours doublé évidemment.

Quant au processus de règlement politique, il en est encore à ses balbutiements. Les termes aussi prudents que volontairement ambigus de la déclaration inter-gouvernementale laissent au Sinn Fein la responsabilité de prouver sa bonne foi et sa volonté de "renoncer à la violence" sans que le gouvernement anglais prenne d'engagement formel de son côté. Fait que Gerry Adams n'a pas manqué de souligner, avec quelque raison, en exigeant du gouvernement des clarifications quant à sa volonté d'imposer aux politiciens protestants d'Irlande du Nord qu'ils respectent les

règles du jeu des futures négociations.

Mais pour l'instant le gouvernement anglais ne souhaite visiblement pas précipiter les choses. Major a en effet bien d'autres problèmes en tête. La série de scandales de ces derniers mois affecte son autorité dans son propre parti. Sa majorité parlementaire dépend de plus en plus des voix des députés protestants d'Irlande du Nord. Et les élections, municipales en mai et européenne en juin, approchent. La dernière chose que souhaite Major c'est de donner à ses adversaires l'occasion de pouvoir l'accuser de faiblesse.

Cela n'exclut d'ailleurs pas que, pendant ce temps, dans l'ombre, des négociations intensives puissent se dérouler

entre les nationalistes et le gouvernement, comme cela s'est fait pendant les mois qui ont précédé la déclaration de décembre. Mais, si c'est le cas, sans doute n'en verra-t-on le résultat qu'après coup, lorsqu'un terrain d'accord aura été trouvé.

En attendant, dans les rues des ghettos pauvres d'Irlande du Nord, c'est la routine. Le quadrillage militaire a repris ses droits, les soldats britanniques continuent à menacer les passants de leurs armes automatiques et à créer dans la région l'ambiance d'un pays occupé en état de guerre. Et la population des quartiers pauvres qui vit cet état de fait depuis vingt-cinq ans n'a pas plus voix au chapitre.

François ROULEAU

EDF - Ile de La Réunion

CONTRE LES SANCTIONS, DE L'ÉLECTRICITÉ DANS L'AIR

Le 6 octobre dernier, dans le quartier de Champ-Fleury à Saint-Denis de la Réunion, suite à une remise de tension intempestive, trois ouvriers de Bourbon Lumière, une entreprise sous-traitante d'EDF, étaient gravement brûlés par le câble de 15 000 volts sur lequel ils travaillaient.

Le lendemain, le chef de district nous convoquait tous à une réunion de "mise au point". Il annonçait que des "têtes allaient tomber" si les ouvriers de Bourbon Lumière portaient plainte contre EDF. Il était clair que la direction allait chercher des responsables parmi les ouvriers et la maîtrise EDF du chantier. Cela n'a pas tardé. Peu après, on apprenait que le chef de consignation du chantier se voyait retirer toutes ses habilitations électriques, sous prétexte qu'il avait oublié de poser un macaron interdisant de manœuvrer dans le poste EDF en question.

Déjà les réflexions fusaient à propos de certains cadres qui, dans un passé plus ou moins récent, avaient mis en danger de mort des travailleurs sans être aucunement inquiétés et qui s'en étaient tirés... avec du "graton" (de l'avancement).

En novembre, un CHSCT concluait, à propos de cet accident, à toute une série de manques à la sécurité... de la part de la direction : absence de coordination entre les services, absence de cadenas personnel de sécurité, pièces manquantes sur l'appareillage des postes moyenne tension découlant d'un stock insuffisant, manque de formation du personnel intervenant sur ce chantier, travailleurs n'ayant même pas eu le temps de se restaurer le midi, etc.

Enfin, vendredi 14 janvier en fin d'après-midi, le chef de

centre faisait connaître sa décision :

- pour l'agent technique d'exploitation (ATE) responsable de la consignation : mise à pied d'un mois sans salaire et mutation d'office dans un autre service ;

- pour le jeune embauché du service technique électricité : prolongation de son stage probatoire de 6 mois et blâme.

A Moufia, où travaillait l'ATE, nous avons décidé entre nous que si une sanction inadmissible était prise par la direction, nous ne laisserions pas passer cela sans réagir. Nous savons bien que, dans notre travail, veiller aux sécurités, la nôtre comme celle des autres, doit être un impératif. Mais ce n'est pas en camouflant son impétuosité par des sanctions que la direction EDF va nous y aider.

Mardi 18 janvier, nous nous retrouvions à 16 devant la porte du district, bloquant l'entrée avec nos voitures. Malgré l'absence de l'ATE, nous décidions de faire grève la journée contre les sanctions. Les médias étaient alertés, et certains sont venus. Mais la proposition faite par un militant de notre tendance de contacter les autres travailleurs du centre n'était pas reprise par les grévistes.

Le lendemain, l'assemblée des grévistes décidait de reprendre le travail après s'être adressée aux syndicats pour qu'ils fixent entre eux une date de riposte ultérieure pour l'ensemble du personnel du centre. Demande qui s'est apparemment perdue...

Les sanctions n'ont donc pas été levées, mais le personnel de Moufia est fier d'avoir réagi. Tous disaient : "La direction pensait avoir semé la zizanie parmi nous, elle en est pour ses frais". Et les discussions vont bon train encore

aujourd'hui sur ce qu'il aurait fallu tenter pour se donner une chance de faire reculer la direction.

Car nous avons pu constater que, dans tous les services du centre, notre mouvement de grève (le premier depuis la grève de trois jours de novembre 1988) avait eu la sympathie de nombreux travailleurs, dont certains regrettaient qu'on ne les ait pas mis dans le coup. Comme quoi...

Correspondant LO



Gamma



Gamma

Travailleurs à La Réunion.

La Poste - Centre de tri (Nanterre - 92)

GRÈVE CONTRE UNE MENACE DE LICENCIEMENT

Au début de l'année 1993, au Centre de tri de Nanterre, un jeune stagiaire, dont le directeur cherchait à se débarrasser et qui n'était toujours pas titularisé au bout de 15 mois (normalement, c'est au bout de 12 mois), fut convoqué chez le directeur d'établissement, pour la raison qu'il avait pris trois comprimés d'aspirine !

À la question : "Prenez-vous des médicaments ?", il eut le malheur de répondre : "Oui". C'est qu'il était parfois dépressif, comme cela arrive à bien des gens. Le patron saisit ce mince prétexte pour le faire passer devant le Comité médical qui n'hésita pas à le déclarer "inapte mental définitif à La Poste" ! Voilà des cachets d'aspirine qui lui coûtaient cher !

Il fut donc mis en arrêt-maladie d'office, en attente de procédure de licenciement. Mais, depuis plus d'un an, ses collègues n'ont cessé de le soutenir :

- par une pétition réclamant son retour,
- par des lettres individuelles des collègues de sa brigade témoignant de son comportement normal au travail,
- par des lettres d'associations sportives auxquelles il participait activement (football, ten-

nis de table), prouvant son intégration au sein du Centre.

Une collecte a rapporté suffisamment pour l'aider à payer des experts médicaux prouvant son bon état de santé. Et plusieurs médecins experts ont fait des démarches auprès du Comité médical, afin que celui-ci revienne sur sa décision.

À partir du 1^{er} mars 1994, notre camarade ne sera plus payé (à l'heure actuelle il touche un demi-traitement par la Sécurité sociale). Alors, pour faire avancer rapidement les choses, nous nous sommes mis en grève le 8 février, jour de la commission médicale, pour réclamer qu'il puisse reprendre immédiatement son poste.

La grève a bien marché dans son secteur (50% de grévistes). Depuis nous attendons la réponse du Comité médical qui, nous l'espérons, sera positive. Sinon, nous sommes bien décidés à ne pas laisser ce camarade être mis à la porte.

Ici, comme ailleurs, le premier but de La Poste est le "dégraissage" des effectifs. Mais les travailleurs du tri répondent à la direction : "Pas d'accord !"

Sécurité sociale - CRAMIF (Paris)

LA DIRECTION ROGNE SUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jeudi 10 février à midi, plus de deux cents personnes travaillant sur des centres éparpillés dans l'Ile-de-France mais rattachés à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de l'Ile-de-France (CRAMIF) ont envahi le couloir de la direction de celle-ci. Elles ont bloqué pendant une heure et demie le directeur général qui se rendait à une séance du Conseil d'administration.

Ces employés – pour la plupart assistantes sociales, mais aussi des contrôleurs de sécurité, des inspecteurs de tarification et le personnel de la protection maternelle et infantile – venaient protester contre les nouvelles dispositions concernant les remboursements de frais et demandaient l'abrogation de la note de service.

En effet, depuis janvier 1994, la direction a décidé unilatéralement de faire des économies.

Ainsi, les employés de la PMI (protection maternelle et infantile) qui se déplacent en camion dans les communes de Seine-et-Marne voient leurs indemnités de repas journalières de 90 F supprimées et remplacées par la part patronale du ticket restaurant : 25 F. Le manque à gagner est de 65 F par jour, soit 1 300 F de perte par mois pour 20 jours ouvrés.

Dans le secteur social, l'autorisation de circuler en véhicule est modifiée : jusqu'à présent, au-dessus de 1 000 km effectués par an pour l'employeur, la CRAMIF prenait en charge le complément d'assurance nécessaire, complément qui varie de 1 200 à 2 000 F par an selon les cylindrées. Depuis 1994, la limite minimum passe à 2 000 km par an. Le complément d'assurance annuelle saute pour toutes celles qui se situent entre 1 000 et 2 000 km. Il est exigé également d'utiliser

les transports en commun quand ils existent... même s'ils transportent en 10 fois plus de temps ! La direction sait très bien que le personnel continuera d'utiliser sa voiture pour de nombreux déplacements, mais cela donne le prétexte pour ne plus rien rembourser.

D'autre part, les repas-mission de 90 F qui étaient versés aux itinérants lors d'un déplacement en dehors du lieu de travail habituel (du nord au sud de la Seine-et-Marne par exemple) ne seront plus versés s'il s'agit d'un déplacement dans le même département. Quand on sait l'étendue de départements tels que la Seine-et-Marne, les Yvelines ou le Val-d'Oise, cela revient à supprimer tous ces repas-mission. A raison de trois à quatre par mois, cela fait une perte de 200 à 300 F mensuels pour la plupart.

La direction espère ainsi obtenir des économies substantielles.

"Vous n'avez qu'à mettre à notre disposition une voiture de fonction et un chauffeur comme pour les directeurs et on se passera des remboursements" cria-t-on au directeur qui évoquait les dépenses excessives. Celui-ci, dont la liberté de déplacement était quelque peu gênée par la foule qui l'entourait, a réussi à provoquer l'hilarité générale en lançant : *"Je ne céderai pas sous la pression du personnel, c'est fini le temps des soviets !"*

A ce jour rien n'a été modifié. La direction a simplement accepté de fixer une nouvelle réunion pour revoir les détails de la mesure. Alors, tout le personnel concerné compte bien se rendre à cette réunion...

Correspondant LO

COTEC (Mérignac - 33)

UNE SEMAINE DE GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS

A la COTEC de Mérignac, entreprise de sous-traitance électronique, depuis le lundi 7 février, nous sommes une vingtaine à faire grève et à être présentes sur l'entreprise. Il ne restait qu'une dizaine de personnes travaillant à la production et pendant toute la semaine, rien n'est sorti. Nous avons réquisitionné le self et c'est là que toute la semaine, nous avons discuté, débattu et décidé toutes ensemble de tout ce que nous faisons.

L'échéance de la semaine était le jugement du tribunal de commerce, mercredi 10 février, qui devait décider de la reprise de l'entreprise et entériner les 29 licenciements.

Ayant décidé de nous adresser aux travailleurs des autres entreprises pour dénoncer les licenciements à la COTEC mais aussi de façon plus générale la politique du gouvernement et des patrons, nous sommes allées aux portes de Dassault-Mérignac, où travaillent plus de 1 000 ouvriers, puis devant le restaurant de la SEP, une entreprise d'aéronautique de plus de 1 200 travailleurs, devant la SOGERMA, une filiale de l'Aérospatiale où travaillent 1 200 salariés.

Enfin, au tribunal de commerce, nous étions plus d'une vingtaine de la COTEC, accompagnées de militants de l'Hôpital-Sud, de la CRAMA, de Dassault, de la SEP et de la SOGERMA scandant : *"Non aux licenciements à la COTEC"*. Nous ne sommes pas passées inaperçues. Au point que craignant que nous n'envahissions le tribunal, les juges accordèrent qu'une délégation de cinq ouvrières se joigne à la camarade élue pour représenter les salariés.

Du jugement, il n'y avait rien à at-

tendre. Mais au moins les avons-nous fait temporiser et remettre leur décision par rapport au plan social.

C'est au tribunal que le patron annonça une prime de licenciement de 10 000 F par licencié, alors qu'il venait de renchérir de 200 millions de centimes sur sa première offre pour racheter finalement 700 millions de centimes le leasing des bâtiments. On ne saurait mieux afficher son mépris !

Après une visite à l'usine Ford (plus de 3 000 ouvriers) et une décision de reprendre le travail lundi 14 février, la réunion du Comité d'Entreprise le lendemain était attendue. A cette réunion, la direction n'annonça pas la liste des licenciements mais de nouvelles mesures :

- le nombre de licenciements à la production passerait de 24 à 19 soit 5 de moins ;

- au-delà de 8 ans d'ancienneté, la prime de licenciement serait portée à 20 000 F, à 15 000 F entre 5 et 8 ans et à 10 000 F pour celles qui ont moins de 5 ans de présence ;

- la priorité d'embauche est portée de 1 an à 2 ans et l'administrateur accorda notre revendication de paiement des heures de grève.

Ces mesures furent évidemment prises comme un succès pour les grévistes et un recul du patron, mais il reste 24 licenciements dont 19 à la production et cela, il n'est toujours pas question de l'accepter. Et ce premier recul ne peut que nous encourager à poursuivre notre lutte.

Correspondant LO

Dassault (Argenteuil - 95)

UNE RÉACTION AU CHÔMAGE PARTIEL

Chez Dassault à Argenteuil le leitmotiv de la direction est : *"Réduction des coûts et augmentation de la productivité"*. Cela passe d'autant

plus mal qu'il s'accompagne de huit jours de chômage partiel avec perte de salaire !

Une cinquantaine de travailleurs des machines ont pris l'initiative de

dénoncer cette situation en signant une motion demandant la réduction du temps de travail compensée à 100 % et une augmentation des salaires. Une vingtaine d'entre eux, accompagnés d'un délégué, sont allés la remettre au chef de secteur qui, prétextant de la présence indésirable d'un délégué du personnel, ne voulut pas répondre immédiatement mais s'engagea pour le lendemain : quatre jours plus tard, toujours pas de réponse !

A une trentaine, les mêmes plus quelques autres de l'atelier des machines, nous allions donc interviewer le même responsable. Apparemment atteint de phobie, il affirmait ne toujours pas pouvoir répondre en présen-

ce du délégué, car *"il n'était pas du service"*. Et ce n'est qu'alors que nous arrivions à la porte de la direction, dans l'intention d'y exprimer ce que chacun avait sur la patate, que nous fûmes rattrapés par le chef du personnel, accompagné de deux responsables de sécurité et de quelques gardiens, qui acceptait tout de suite de recevoir tout le monde; mais en avait-il vraiment le choix ?

Voilà bien sûr un moment de protestation qui ne pouvait faire reculer la direction sur le chômage partiel, mais qui a déjà fait remonter le moral d'un cran parmi les travailleurs des machines.

Correspondant LO

À Valenciennes
après un braquage

L'ÉMOTION DES CHAUFFEURS DE BUS

Vendredi 11 février, à 20 h 15, un chauffeur de bus de la Semurval (transports en commun de Valenciennes) a été agressé alors qu'il attendait au terminus de la ligne l'heure de repartir. Il était au volant de son bus et deux individus l'ont braqué avec une arme à feu en lui réclamant sa caisse.

Le chauffeur, Freddy, a donné sa caisse... et a essayé de calmer ses agresseurs. L'un d'eux n'en a pas moins tiré, et notre camarade a été grièvement blessé au cou et à la joue.

Heureusement, les chirurgiens estiment qu'il va s'en sortir. Mais lorsque nous avons appris la nouvelle, samedi matin à la reprise du travail, l'émotion était évidemment très vive. Il faut dire que ce n'est pas la première fois que des agressions ont lieu contre des chauffeurs, des passagers, ou visant simplement le matériel. Mais c'est la première fois que cela va aussi loin. Il y avait déjà eu une chaude alerte sur cette ligne, en décembre 1993, quand un passager avait tiré deux coups de feu dans le plancher d'un bus, après avoir menacé le conducteur. Mais rien n'avait été fait à l'époque.

Et d'ailleurs, que faire ? Certains des quartiers desservis sont des quartiers de misère où la crise et le chômage ont frappé très fort. Il y a 20 % de la population active au chômage autour de Valenciennes. De véritables ghettos se sont développés, où des familles entières vivent avec le RMI, ou des aides municipales ou... avec rien !

Un chauffeur de bus seul, dans une zone déserte et mal éclairée, avec une caisse qui en fin de journée peut atteindre de 800 à 1 300 francs, devient une proie facile. Certains chauffeurs proposent des changements d'arrêts ou la prise de battement seulement dans des zones fréquentées et éclairées. Mais ce ne sont pas de vraies solutions.

Un des problèmes est bien que nous ayons une caisse. Les transports devraient être gratuits, nous étions déjà quelques-uns à le dire. Mais



de toute façon le fait d'être seul n'est pas normal : dans les anciens tramways, nous étions toujours deux. C'est avec la mise en place des bus que la direction a créé le poste de "conducteur-receveur", celui qui fait tout, et tout seul.

En tout cas, samedi 12 février, le dépôt de bus a été transformé en forum permanent par la grève. Dès 5 heures, certains chauffeurs refusaient de sortir leur bus. Vers 7 h 15, une dizaine de chauffeurs décidés se sont organisés pour aller au centre de Valenciennes déclencher la grève. Cela correspondait au sentiment général et le centre ville a été paralysé pendant 4 heures, pendant que certains discutaient et que d'autres se rendaient en délégation à la sous-préfecture. Il n'y a eu aucune réaction hostile de la part des usagers, car tous comprenaient notre émotion.

De la sous-préfecture, il n'est rien ressorti, évidemment. Nous sommes tous revenus au dépôt et plus personne n'a roulé de toute la journée. Quant aux "solutions" que le directeur de la Semurval a promises – des mesures, des groupes de travail – il y a

de quoi être méfiants ; ce sont de ces "solutions" que l'on trouve dans le bureau d'un directeur alors que la situation continue de se dégrader sur le terrain...

Correspondant LO

Fichaux (La Madeleine - 59)

NON AUX SALAIRES DE (café) GRAND'MÈRE !

Lors de la dernière négociation salariale à l'usine Fichaux – qui importe et torréfie du café pour les marques Grand'Mère, Carte Noire... une usine qui tourne en 3x8, avec 200 personnes – début février, la direction a proposé une augmentation en deux fois, d'abord 1 %, puis 0,5 % plus tard !

En même temps, le patron désire réorganiser le temps de travail. Il voudrait que les équipes travaillent six jours par semaine ; les samedis seraient ensuite récupérés en une semaine de congés, l'argent des heures supplémentaires allant dans sa poche. De plus, différentes primes (production et intéressement) sont revues à la baisse.

Alors, face à une proposition patronale qui est à peine une augmentation, les ouvriers réclament 5 % sur les salaires. Ils ont commencé des débrayages qui sont allés en s'amplifiant : 1 heure, puis 3 heures, puis 6 et, depuis mardi 8 février, ils sont en grève totale. Soutenus par la CGT et FO, ils ont organisé un piquet de grève qui bloque l'entrée des camions.

La grève a été connue au travers de la presse et de la télévision régionales ; la direction a cédé dans un premier temps 3 % d'augmentation, mais d'un autre côté a fait convoquer au tribunal, lundi 14 février, des grévistes dont les numéros d'immatriculation et les noms ont été relevés par un huissier. Loin d'impressionner, cette mesure n'a fait que renforcer la colère et l'indignation. Après cinq jours de grève, une bonne partie des ouvriers étaient prêts à accepter 4 % d'augmentation, alors que la direction, elle, ne proposait que 3 % ; mais ce 1 %, beaucoup y tiennent, c'est une question de dignité.

UAP Paris 9^e

Le licenciement d'un employé

"MAINTENANT, ON FAIT DU DISCIPLINAIRE"

La direction de l'Union des Assurances de Paris (établissement de la rue Le Peletier) vient de licencier un employé de dix-sept ans d'ancienneté. Pour se conformer aux exigences de la nouvelle convention collective des assurances concernant les licenciements, elle a préparé un dossier couvrant trois ans de vie professionnelle, le motif direct de la procédure étant un prétendu refus de certains travaux. Mais pour de nombreux employés tout ceci est évidemment une machination, un coup monté, basé sur des prétextes avec lesquels ce n'est pas un, mais des dizaines d'employés

qui pourraient être licenciés.

Ainsi, le dossier est principalement composé de rapports reflétant plus les états d'âme de certains responsables que rapportant des faits précis : "... Ses réactions sont imprévisibles et on est en droit de penser que dans des circonstances particulières elles pourraient s'accompagner de violence..." ou encore : "... Il a délibérément réduit au minimum obligatoire toutes les relations avec sa hiérarchie..."

Le représentant de la direction, justifiant le licenciement en réunion de délégués du personnel, a déclaré : "Oui, main-

tenant on fait du disciplinaire, on a des dossiers..."

Ce licenciement, suite à une mésentente avec certains cadres, est un fait nouveau sur l'établissement Le Peletier, et beaucoup sont choqués. Une réaction fréquente est : "Ils préparent la privatisation de l'UAP à leur manière". De fait, la direction montre qu'elle souhaite, de plus en plus, voir le personnel "le petit doigt sur la couture du pantalon". Aux employés de ne pas lui permettre de confondre les bureaux avec une cour de caserne.

Correspondant LO

TOULOUSE

LE CHÔMAGE PARTIEL, UNE POLITIQUE DU PATRONAT

Dans la région toulousaine, le chômage partiel devient un mode de fonctionnement de beaucoup d'entreprises. C'est en invoquant la crise dans les secteurs aéronautique ou automobile que les responsables de ces entreprises essaient de le justifier, quand ce n'est pas un véritable chantage au licenciement.

En fait, le patronat profite de manière éhontée de la situation. Pour faire des économies de salaires tout en augmentant la

productivité du travail, il rançonne véritablement les travailleurs. Et les actionnaires se frottent les mains, tout en regardant grimper le cours de leurs actions.

Que ce soit à l'Aérospatiale, chez Labinal ou à la Thomson, la "situation" a bon dos. Alors, s'il doit y avoir chômage ou réductions d'horaires, eh bien que ce soit sans perte de salaire, sans augmentation des cadences, et avec une égalité de traitement. Les travailleurs ont assez payé.

Chez Labinal

CHANTAGE AUX LICENCIEMENTS

Dans les trois établissements du groupe Labinal (fabrication des faisceaux électriques pour PSA Peugeot et l'Aérospatiale) qui regroupent 1 700 salariés, le chômage varie de un à trois jours par semaine, suivant les fabrications, depuis près de deux ans.

Là aussi, la crise a bon dos. Avec le chômage, Labinal a économisé en 1992 10,6 millions de francs sur les frais de personnel. Economies sur les salaires et accroissement de la flexibilité, voilà le rôle du chômage. Voici deux exemples significatifs : depuis six mois, les cadres et administratifs sont obligés de chômer quatre jours par mois. De même, les ouvriers de l'entretien ou de la maintenance des machines, même lorsqu'ils sont en chômage, doivent se tenir prêts à intervenir au cas où une machine tomberait en panne.

Car la production ne doit pas s'arrêter, chômage ou pas. Et même les cadences de travail s'accroissent, alors que les cycles de production se rétrécissent. Le résultat, c'est que l'on fait en quatre, voire trois jours, la production auparavant effectuée en cinq. Et ceux qui ne sont pas assez rapides ou qui sont handicapés, ou trop âgés pour tenir les cadences, sont les premiers à être mis au chômage et chôment plus que les autres, quand on ne les menace pas de licenciement pour "inadaptation au poste de travail".

Un jeune cadre de 28 ans, fraîchement sorti de Polytechnique et qui a pris en main l'atelier Aéronautique (350 personnes), a osé déclarer : "Le

train est bondé, accrochez-vous, sinon vous resterez sur le quai !" Tout un programme... Il avait la tâche d'informer les ouvriers que le chômage passerait maintenant à 50%, paraît-il pour éviter le licenciement de 86 personnes travaillant sur une activité qui s'arrête. Après avoir écarté ou licencié quelques anciens cadres, sans doute "pas dans le coup", le nouveau "challenger" veut "dégraissier" dans les ateliers.

Pour l'instant, le chantage au licenciement est supporté comme un mal nécessaire. La perte de salaire est de 10 F net de l'heure, soit 390 F maximum pour une semaine. Et bien que les pertes s'accumulent de mois en mois, beaucoup "préfèrent" cette situation au licenciement. Mais tout le monde sent que cela ne va pas durer et que le risque est d'avoir à la fois les baisses de salaires, et les licenciements.

Que ce soit chez les ouvriers, dans la maîtrise ou dans l'encadrement, cette politique a de plus en plus de mal à passer. Là aussi, un fait significatif : le PDG réunit les cadres du Sud-Ouest, tous les six mois. Cela donne lieu régulièrement à des manifestations de licenciés d'autres usines du groupe comme Technofan, Microturbo. Mais cette fois-ci, seule la moitié des cadres s'est déplacée, fait rarissime qui montre que, même en haut de l'échelle, cette politique inhumaine a du mal à passer. On sent un climat où il n'en faudrait guère plus pour que ça explose, d'autant que les bénéfices de Labinal se portent on ne peut mieux.

Correspondant LO

**A l'Aérospatiale
en voie de privatisation**

CHÔMAGE À LA TÊTE DU CLIENT

En plus du plan "social" de 1 065 suppressions d'emplois, en 1993, l'ensemble des usines de l'Aérospatiale (9 000 personnes à Toulouse) a chômé les 15 derniers jours de décembre.

Cela n'a pas empêché la direction, par exemple à la chaîne A 300, de faire faire des heures supplémentaires début décembre, puis de mettre les travailleurs en chômage à la fin du mois. Et même pendant le chômage le travail continue : sous prétexte de travaux à finir, des volontaires ont été sollicités, 1 500 travailleurs étaient au travail l'avant-dernière semaine de l'année.

Mais pour la direction, l'objectif reste l'augmentation de la productivité. A la chaîne A 340, aux postes 30, par exemple, il est question que les tra-

vailleurs chôment la première semaine de mars, et au retour, soient mis en équipe "2 x 15".

Alors, bien des travailleurs s'interrogent : "Pourquoi chômer et faire les équipes ?"; "Pourquoi ya-t-il du travail pour quelques-uns et pas pour tous les autres ?". En fait la politique de la direction vise évidemment à diviser les travailleurs, entre ceux qui acceptent et ceux qui refusent ou ne sont pas "convoqués", et le sentiment largement répandu est que tout le monde doit chômer ou personne, et surtout que le chômage a bon dos. D'autant que chacun sait qu'en fait, la crise dans l'aéronautique est loin d'être aussi dramatique qu'on veut bien nous le dire...

Correspondant LO

Thomson D.O.I.

UNE CFDT QUI JOUE LA VOIX DE SON MAÎTRE

Dans la division D.O.I. de Toulouse (750 personnes), on ne travaille ni pour l'aéronautique, ni pour l'automobile. Quant aux profits de Thomson, ce n'est rien de dire qu'ils se portent bien. Mais tout le monde chôme à 3%. C'est le fameux TRILD (Temps Réduit Indemnité de Longue Durée) inventé par Thomson, prétendument pour éviter un énième plan "social".

La CFDT, qui a signé l'accord, s'est fait convaincre par les directeurs. Avec le tableau du chômage par service diffusé par la CFDT, on voit que le chômage c'est vraiment pour le "principe", c'est-à-dire pour baisser les payes. Par exemple dans un service il y aurait 0,4 personne en trop... donc chômage tournant de... 10% !

Lorsque le bulletin *Lutte Ouvrière* a dénoncé le fait que pour 130 travailleurs, parmi les plus bas salaires, le TRILD négocié par la CFDT signifierait 10% de chômage dans le mois, la colère s'est manifestée, d'autant que les chefs distribuaient la lettre à signer avec les nouveaux horaires.

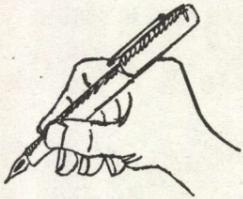
Sollicitée par les travailleurs concer-

nés, la CGT, qui pour l'instant n'avait pas réellement pris position, a finalement appelé à un débrayage le 1er février. 300 personnes ont débrayé contre "ce chômage injustifié et à la tête du client", la CGT réclamant : "S'il y a du chômage, c'est tous ou personne".

Ces 130 travailleurs "ciblés", ce sont parfois des services entiers (sauf le chef) ou même quelques éléments d'un service. Ce qui fait que les "ciblés" ont quelques inquiétudes sur l'avenir de leur emploi, et ont le sentiment d'être victimes d'une injustice.

Pour ne donner qu'un exemple, aux Achats, ce sont les petits salaires qui sont concernés par le TRILD à 10% : 6 sur 19. Et le travail non fait à cause du chômage est assuré par ceux qui ne chôment pas, et même parfois en heures supplémentaires. En fait, il semble que l'intention de la direction soit de faire assumer le travail des Achats uniquement par des cadres ou des techniciens. D'où l'inquiétude des "ciblés" qui se sont adressés par tract à l'ensemble de l'usine.

Correspondant LO



**Dans notre
courrier**

Otis-Ascenseurs

LES PROFITS MONTENT, LES EMPLOIS DESCENDENT

Chers camarades,

Je travaille chez Otis, société de maintenance d'ascenseurs, en région parisienne. Depuis plusieurs années déjà, on assiste à la dégradation de l'emploi au sein de l'entreprise. D'un côté, Otis ne cesse d'augmenter ses bénéfices (290 millions de francs en 1993) et de l'autre côté, les salariés voient augmenter leur charge de travail et leur pouvoir d'achat diminuer.

On en voit d'ailleurs les conséquences au niveau des conditions de travail. Mes camarades et moi, nous nous occupons de 100 appareils en moyenne par personne. Avec la nouvelle organisation, les secteurs ont été rallongés et nous sommes obligés d'accélérer la cadence, ce qui entraîne des accidents graves. La direction affirme qu'elle veut bien faire de la sécurité, mais pas question de dégager les fonds nécessaires.

Par contre, pour les actionnaires, ça va. Otis fait partie du groupe américain UTC, et cela fait des années que les résultats de notre travail sont engrangés par les actionnaires sous forme de dividendes. Et pour que ça aille encore mieux pour eux, la direction prévoit de réduire les effectifs de 250 personnes, parlant même de plus de 400 salariés "en trop". Des travailleurs sont contraints de partir en préretraite sans embauche en contrepartie, tout en employant une centaine d'intérimaires.

Mercredi 9 février, nous avons donc profité d'un appel à débrayer pour aller manifester devant le siège social de l'entreprise à Courbevoie au sujet de nos conditions de travail, des salaires (la direction propose 1 % d'augmentation pour cette année) et contre les licenciements prévus. Nous nous sommes retrouvés à 220 travailleurs, venus des diverses antennes techniques réparties sur toute l'Ile-de-France. Un chiffre qui traduit une bonne mobilisation ; d'ailleurs dans certaines antennes, pratiquement tous les techniciens avaient débrayé. Pour l'instant, la direction n'a proposé que 0,2 % d'augmentation en plus, ce qui est jugé insignifiant aussi bien par les salariés que par les syndicats. Affaire à suivre donc.

Un lecteur du Val-d'Oise

France Glaces Findus (Beauvais)

NOUVEAU PLAN DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS PREMIERES REACTIONS

Mardi 8 février, la direction de France Glaces Findus, filiale de Nestlé, annonçait un plan de 473 suppressions de postes au sein du groupe d'ici 1995, dont 172 à Boulogne-sur-Mer (sur un effectif de 383 salariés), 256 à Beauvais (sur 1500) et 45 au siège social. Ce plan se superpose au précédent, qui touchait exclusivement l'usine Findus de Beauvais : 465 départs étaient prévus entre mars 1993 et décembre 1994. Aujourd'hui, 350 personnes ont quitté l'entreprise. Mais il reste à peu près 110 sureffectifs... auxquels s'ajoutent donc, à Beauvais, ces 256 suppressions qui viennent d'être annoncées.

Alors que le précédent plan s'était déroulé sans la moindre vague, il en est autrement cette fois-ci. Les salariés de Boulogne ont immédiatement réagi par deux jours de grève, obligeant le PDG du groupe, Lars Olofsson, à venir s'expliquer. A Beauvais, la situation est un peu différente. Il y a deux usines : les Surgelés Findus (qui fabriquent plats cuisinés, tartes, etc.) regroupant les deux tiers du personnel, et les Crèmes glacées produisant les glaces Gervais. Le plan précédent touchait les seuls Surgelés. Celui qui vient d'être annoncé porte encore essentiellement sur Findus avec 198 suppressions d'emplois, les

Crèmes glacées ne subissant, si l'on ose dire, que 58 sureffectifs. Et il est probable que pour cette partie de l'entreprise, il pourrait n'y avoir aucun licenciement sec.

Le jeudi 10, les syndicats des Surgelés ont appelé à un premier débrayage d'une heure et demie à la jonction des deux équipes de jour : quasiment tout le monde a répondu présent. Ne restaient à leur place que quelques responsables de lignes, les cadres et maîtrises s'étant mis sur le côté sans chercher à faire pression. Depuis l'échec de la grève de 1988, c'était le premier débrayage.

Le lendemain, la direction est montée sur le pont. Le directeur et ses deux adjoints ont organisé des réunions par petits groupes. Pour lui, ce plan est dû à "une suite d'erreurs de gestion, datant de dix ans". Réponse d'un ouvrier : "C'est encore nous qui trinquons ; c'est bien joli de nous faire des camemberts sur les parts de marché, mais on voudrait voir aussi les courbes des bénéfices". Pas de réponse, mais, par contre, le directeur tentait d'insinuer que "les délégués ne vous disent pas tout, il y a d'autres possibilités que les licenciements". Par exemple, le travail à mi-temps. Mais quand on demanda au directeur : "Mais vous, vous pourriez partager votre paye en deux ?", ou : "Si ma femme passe à mi-temps, est-ce que mon emploi sera garanti ?", en face, ce fut le mutisme.

Autre "possibilité" évoquée par le directeur : une mutation à Caudry, petite usine du groupe dans le Nord. Mais on nous avait fait le coup avec le plan précédent : "Des copains y sont allés voir, la paye est inférieure de 1500 F !". Bref, il est apparu clairement que le directeur ne s'engageait pas réellement à ce qu'il n'y ait pas de licenciements secs.

Il faut aussi, selon la direction, réaliser 20 millions d'économie sur les "coûts sociaux". Certaines mesures ont déjà été prises dans ce sens, comme la suppression des cars. Et il court depuis plusieurs mois des rumeurs insistantes sur le paiement des heures de nuit, dont la majoration passerait de 50% à 15%. Un salarié a demandé ce qu'il en était : "Ça ne descendra pas jusqu'à 15%. Et cela dépendra des réactions...".

Ces réunions organisées par la direction ainsi que, cette fois-ci, les pressions de l'encadrement, ont cependant produit un effet, puisqu'au débrayage de changement d'équipes, il y eut moins de monde.

Pendant ce temps, les syndicats des Crèmes glacées organisaient une demi-heure d'information syndicale, que la direction avait accepté de payer, tout en informant les salariés qu'ils étaient libres de rentrer chez eux : la demi-heure leur serait aussi payée. Là encore, la quasi-totalité du personnel est venue, prolongeant la demi-heure autorisée : les plus pressés sont partis au bout de trois quarts d'heure, d'autres ont prolongé les discussions pendant plus de deux heures. Certains parlaient de grève illimitée, d'autres de débrayages, et le sentiment général était : "On en a marre, la coupe est pleine, il faut faire quelque chose", et un premier débrayage d'une heure était envisagé.

Il est déjà certain que l'atmosphère dans l'entreprise a changé. On se salue, on échange des sourires, en particulier entre ouvriers qui ne se parlaient plus depuis la grève de 1988. On espère bien, pour commencer, que le 24 mars, date à laquelle le prochain CCE doit se tenir, sera marqué comme il le faut dans les différentes usines du groupe.

Correspondant LO

LUTTE OUVRIERE (Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS A LUTTE OUVRIERE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIERE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLEMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

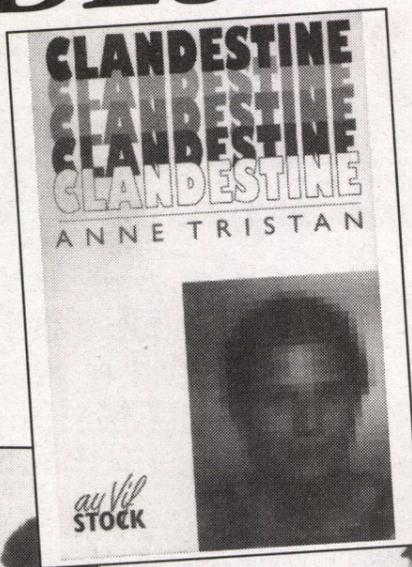
Ci-joint la somme de :

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

CLANDESTINE

de
Anne
Tristan



Contrôle des immigrés qui entrent en France.

Anne Tristan, qui s'est fait passer elle-même durant quelque temps pour une demandeuse d'asile originaire de Saint-Domingue, relate dans *Clandestine* les difficultés des demandeurs d'asile en France. Lorsqu'elle se présenta en décembre 1992, à Orly, à la police française, elle était devenue "Sonia", une ouvrière syndicaliste de Saint-Domingue à l'existence de plus en plus menacée, ayant peur, et donc décidée à fuir.

Alors commence la découverte de ce qui se passe dans la "zone d'attente", c'est-à-dire l'endroit où la police emprisonne les demandeurs d'asile en attendant que l'administration règle leur sort. Sonia se retrouve dans un hôtel qui ressemble à n'importe quel hôtel... de l'extérieur. Mais, à l'intérieur, les portes sont blindées et les policiers montent la garde.

Tous, du Tamoul qui refuse de retourner au Sri Lanka, en passant par cette famille zairoise qui voudrait trouver refuge au Canada, jusqu'à Lucia, cette Dominicaine qui a été refoulée d'Espagne car son vol retour n'était pas confirmé, se retrouvent coupés du monde extérieur, désemparés, sans savoir ce qui va leur arriver, sans connaître leurs droits.

La police ne répond à aucune question, par contre, les policiers ne se privent pas de plaisanteries bien grasses à l'égard des "prisonnières". L'administration fait preuve d'un grand mépris. Tous sont soupçonnés d'être des "faux" demandeurs d'asile et sont traités comme des coupables.

Et l'on voit que les critères utilisés par l'administration pour déterminer qui est un vrai demandeur d'asile sont très contestables et surtout très variables. Pour ceux qui interrogent Sonia, celle-ci n'est qu'une syndicaliste de base : on ne parle pas d'elle dans les journaux,

donc, que peut-elle craindre ? Le Tamoul, qui a vu son père tué par une bombe, sa mère mourir dans l'incendie de leur maison, va être refoulé. Ses explications étaient trop "embrouillées". Décision bien révoltante de ces fonctionnaires qui jugent arbitrairement qui est ou n'est pas un "combattant de la liberté pourchassé". Comme le dit Anne Tristan : "Les autres, ceux qui subissent, les trop jeunes, les trop vieux, les trop malades pour se battre, ils n'auraient pas droit au refuge ?"

Sonia, elle, va avoir la "chance" de ne pas être refoulée. D'abord parce qu'elle est blanche comme le lui rappellent ses compagnons d'infortune, mais aussi parce qu'elle connaît toutes les réponses qu'il faut donner. Malgré tout, après maintes et maintes démarches, huit mois plus tard, l'organisme chargé de lui accorder le droit d'asile ne l'avait encore pas fait. Et pendant le temps où leur est refusé le droit de travailler, certains demandeurs d'asile deviennent des "sans domicile fixe"...

En conclusion, l'auteur cite un rapport de police français condamnant l'immigration allemande. Il semble avoir été écrit aujourd'hui, et pourtant il date de 1933, et les Allemands rejetés sont des Juifs fuyant les persécutions nazies. Mais les arguments qu'emploie la police française de l'époque sont les mêmes qu'aujourd'hui !

Ce livre, qui a été écrit avant la nouvelle législation de Pasqua, ne raconte bien sûr qu'un cas et sa lecture est parfois longue pour les faits qu'il relate. Mais c'est un témoignage qui garde tout son intérêt, d'autant que, sur cette question, ils n'abondent pas...

Aline RETESSE

Clandestine d'Anne Tristan -
Editions Stock - 268 pages - 110 F

RUBY IN PARADISE

(Ruby au Paradis)

de Victor Nunez

Voilà une jeune Américaine, Ruby, qui a décidé de rompre avec sa famille et ses valeurs religieuses rigoristes et qui quitte son Tennessee pour la Floride ; elle y trouve assez vite logement et emploi dans une station balnéaire au nom évocateur de Panama City Beach. Une boutique, travaillant à la saison avec les touristes canadiens, ou les Américains en week-end, veut bien l'embaucher.

Mais si Ruby sympathise avec une jeune étudiante noire, employée intermittente dans le même magasin, les difficultés commencent avec le fils de la patronne, golden boy de province et dra-gueur patenté.

D'autant plus qu'elle fait presque en même temps la connaissance d'un jeune vendeur de jardinerie, qui ne s'intéresse pas qu'à la culture des plantes, mais aussi à la culture tout court et à Ruby elle-même...



Voilà le nouveau petit monde - son paradis ? -, dans lequel la jeune fille évolue, tout en essayant de préserver son indépendance. Chaque soir, elle confie ses impressions d'une nouvelle vie plus libre à un journal intime. Quand, à cause du fils-à-maman, elle perd sa place de vendeuse, commence la quête difficile d'un emploi. La petite vendeuse rêveuse découvre, dans une blanchisserie industrielle, un travail difficile mais aussi deux ouvrières profondément solidaires...

Finalement le film opte pour le "happy-end", mais le sujet principal reste les difficultés que rencontrent les jeunes du "paradis américain" à trouver leur place dans la société. Tout cela pourrait être plus révolté et moins raisonnable mais c'est sympathique et souvent intéressant.

J.F.

LES TROIS MOUSQUETAIRES

Une production Walt Disney

Non, la maison Walt Disney n'a pas fait cette fois un dessin animé, mais le énième remake, au goût américain, des films tirés du roman d'Alexandre Dumas (vous pouvez l'appeler Alec).

Les auteurs ont tout fait pour que le public américain se sente en terrain familier. Ainsi le roi de France, Louis XIII (un grand benêt, soit dit en passant, dont l'aspect est un délit de lèse-majesté) manque de se faire assassiner par un tireur d'élite qui pointe sur lui son mousquet du haut du toit d'un palais. Au XVIIe siècle, chapeau ! On aura reconnu l'assassinat de J.F. Kennedy, à ceci près que Louis XIII s'en tire mieux, grâce à d'Artagnan.

Le truculent Porthos porte autour du front le bandeau qui permettait de reconnaître les anciens du Vietnam. Les mousquetaires ont des allures de héros des grandes plaines, et la mentalité des "Incorruptibles", et ils savent faire exploser des tonneaux de poudre, comme dans les

westerns. Le fourbe Cardinal de Richelieu est légèrement méfiant, sans doute pour respecter au moins un tout petit peu le quota d'acteurs noirs que s'imposent les films américains, etc.

Evidemment, on peut se sentir dans tout cela à mille lieues des *Trois mousquetaires*. Mais de toute façon le roman d'"Alec" Dumas était déjà au moins à cette distance de la vérité historique (Richelieu, le meilleur soutien de la monarchie, est devenu dans le récit un abominable traître). Alors les invraisemblances du scénario passent comme tout le reste dans ce film alerte de cape, d'épée, de mousquets et autres ingrédients rassemblés avec bonheur.

Et puis rien ne ressemble plus à une chevauchée de mousquetaires qu'une cavalcade de cow-boys. Parlez-en aux chevaux, ils ne vous diront pas le contraire !

André VICTOR

Air France

PRESSE ET DIRECTION S'EFFORCENT DE CONVAINCRE LE PERSONNEL QU'IL DOIT ACCEPTER DES SACRIFICES

Le 15 février, Blanc, le PDG d'Air France, devait adresser à tous les salariés du groupe une lettre précisant le contenu du plan d'austérité qu'il compte leur imposer après l'échec du fameux "plan de retour à l'équilibre" de l'ex-PDG, Attali, même s'il préfère, lui, parler d'un "plan de sauvetage" qui serait le fruit d'une consultation du personnel.

Des réponses connues d'avance

En fait de consultation, la direction a d'abord envoyé au personnel un questionnaire tournant autour d'une seule question : à quelle sauce voulez-vous être mangés ? Il n'y avait aucune ambiguïté, Blanc ayant annoncé d'emblée vouloir diminuer de 10 % par an les dépenses de personnel, et cela pendant trois ans.

Il y a trois mois à peine, des milliers de travailleurs d'Air France, ouvriers et autres catégories de personnel au sol, étaient en grève et occupaient les pistes - ce que l'on n'avait jamais encore vu - repoussant le plan concocté par la direction et le gouvernement. Blanc sait bien que sa pilule ne diffère guère de celle recrachée à la figure de son prédécesseur par le personnel en octobre 1993. Et ce dernier en a bien conscience qui, dans son immense majorité, a refusé de répondre au questionnaire de Blanc.

La marge étroite de la direction

Rapidement, la direction en a tiré les conclusions, organisant des réunions de secteurs ou d'ateliers avec des animateurs chargés de défendre l'idée que la seule alternative serait d'accepter des sacrifices ou de mettre la clé sous la porte.

On a ainsi vu des journaux faire écho aux propos du directeur-général, expliquant qu'Air France serait au bord de la faillite. Dans les services, tandis que des cadres amplifiaient la rumeur, des travailleurs inquiets se repassaient les coupures de presse. Et puis, ces jours-ci, la direction démentait la rumeur de dépôt de bilan, de crainte sans doute que ses bobards se retourneraient contre elle. En effet, à trop effrayer la clientèle des passagers, elle risquait de la perdre avec, en prime, le risque d'enlever aux travailleurs toute illusion quant à l'efficacité des sacrifices que l'on voudrait les persuader d'accepter... puisque la faillite serait inévitable !

Cette rumeur n'avait en effet pas d'autre fondement que la nécessité, pour la direction, de chercher à peser sur le moral des travailleurs. Un moral qui a été conforté par la grève, par les échos qu'elle a eus dans la population et par l'annulation du plan Attali.

Ce moral trouve à s'exprimer, comme récemment encore dans le secteur de WD à Orly-Nord, lors d'une des dernières réunions organisées par la direction, et où Blanc s'était rendu, s'entendant dire : "Non aux diminutions de salaire", "Non aux augmentations de temps de travail", "Non aux efforts, on a assez donné" et recueillant quand même un "Oui... à la suppression du pointage". Ailleurs, le chef d'un autre atelier d'Orly, qui croyait pouvoir imposer l'instauration du travail au temps, se vit fermement prié de remballer ses calculs par les ouvriers, ceux-ci refusant l'idée même de temps imposés sur les pièces.

Les mensonges d'une presse aux ordres

Avant d'en venir à plus sérieux encore qu'à des économies de secondes sur des pièces, la direction cherche donc à saper la

conviction des travailleurs d'être dans leur bon droit en refusant de nouveaux sacrifices. La presse joue là un rôle de supplétif de la direction et en rajoute donc en relayant ses scénarios-catastrophes, feignant de croire que l'Etat pourrait abandonner un instrument de sa politique dans le domaine des transports, une entreprise pas si mal en point que cela... puisqu'elle fait partie de la liste des 31 nationalisées que Balladur a promis de donner au privé.

La presse bat donc désormais le tambour pour annoncer à qui veut l'entendre que les travailleurs d'Air France auraient compris la nécessité d'accepter des sacrifices. Cela n'a rien à voir avec la réalité, mais qui le sait parmi les téléspectateurs ou les lecteurs de journaux ?

Mi-décembre, télévisions, radios et journaux avaient annoncé que le personnel approuvait le questionnaire Blanc... alors que celui-ci n'était pas encore parvenu à ses destinataires. Aujourd'hui, ils récidivent et, par exemple, un journal qui se targue d'objectivité, *Le Monde*, titrait le 11 février : "51 % des salariés d'Air France estiment acceptable l'idée de baisser leurs salaires".

Si *Le Monde* le dit... Sauf que c'est faux, comme le laisse deviner la journaliste qui précise que seuls 35 % des 42 000 salariés ont répondu au questionnaire Blanc. D'où il faut conclure que l'idée de baisse des salaires serait approuvée par environ la moitié... du tiers du personnel, soit environ 18 % du total. Mais il y a mieux ; car cette "majorité" de 18 % est loin d'approuver l'idée d'une baisse de ses salaires. C'est si évident que, selon les chiffres mêmes de la direction, le plus fort taux (59 %) de ceux qui approuveraient une baisse de salaire se rencontre parmi le personnel au sol qui, vu son salaire moyen, ne se sentait nullement visé par la question de la direction. Rien d'étonnant si c'est parmi le personnel navigant, là où les salaires peuvent être de deux à dix fois plus élevés que chez les ouvriers, que la proportion d'acceptation est la plus faible !

Expression directe
Près de 35 % de réponses. Martine Michelland dégage commente le succès de la concertation.

France Aviation : Vous pilotez le processus de consultation engagé dans la Compagnie. On sait que près de 1 500 réunions se sont déjà tenues, et que les fonctions sont à pied d'œuvre pour rédiger les premiers comptes rendus.

16 Le Monde • Vendredi 11 février 1994 •

VIE DES ENTREPRISES

Sur 15 000 personnes interrogées par la direction

51 % des salariés d'Air France estiment acceptable l'idée de baisser leurs salaires

L'état d'esprit est clair au sein du personnel d'Air France, et sentiment d'immortalité qui a pu prévaloir un temps a disparu. Cette prise de conscience devrait aider le président du groupe, Christian Blanc, à faire passer son plan de redressement dont on devrait bientôt connaître les grandes lignes. Mardi 15 février, M. Blanc devrait envoyer une lettre d'information à l'ensemble du personnel sur son plan d'entreprise, selon un tract qui vient de diffuser FO. Le projet, lui-même, ne serait remis aux syndicats que le syndicat ayant pu pour signer un accord de réunion du comité d'entreprise pour le 14 mars, suite à la validation du projet au conseil d'administration d'Air France.

L'inquiétude est la situation financière. C'est ce qui...

adressé aux 42 000 salariés du groupe, dont le taux de réponse dépasse les 35 %.

adressé aux quatorze organisations syndicales une note de travail, en décembre, dépeignant comme « gravissime » la situation du groupe. Ce document a paru « juste » à 80 % des salariés ayant répondu au questionnaire. Les salariés portent par ailleurs un jugement sans concession sur les structures de l'entreprise : 95 % d'entre eux estiment la compagnie « lourde et bureaucratique ».

Dans ce contexte, la compagnie peut mieux faire. Améliorer la concertation, en contrepartie de la direction (24 %), de chacun dans son travail quotidien (46 %), des deux (24 %) et 91 % des personnes ayant répondu estiment que le client, c'est non seulement « l'affaire des commerciaux » (5 %) mais de tous (91 %). Quelque 78 % des salariés estiment que l'on peut réduire les coûts, en faisant en sorte de travailler « d'abord le temps normalement prévu » contre...

sonnel... devenir actionnaires, on contre-consensus en matière de travail paraît 64 % d'entre eux.

Le projet d'entreprise d'Air France dans le sens d'une profonde des compagnie, fondée sur la stabilisation et la à l'instar de ce effectué à la R. devrait adon-

type projet : autrement.

QUESTION - La réduction sur la base du volontariat des salaires au-dessus d'un certain seuil est-ce pour vous une idée acceptable, une mesure inadaptée ou une injustice ?

• Une idée acceptable	51 %
• Une mesure inadaptée	27 %
• Une injustice	12 %
• Ne se prononcent pas	10 %

- Dans le journal de Groupe Air France (en haut) : "Près de 35 % de réponses" au questionnaire Blanc.
- Dans une autre publication de la direction (en bas), l'intitulé exact de la question sur les salaires et les réponses reçues...
... ce qui n'empêche pas *Le Monde* de prendre ses désirs pour la réalité !

S'il y a des sacrifices à faire, allez voir ailleurs !

Ainsi, les bas salaires estiment que, s'il y a des sacrifices à faire, il faut frapper à une autre porte, tandis que les travailleurs les mieux payés refusent, à juste titre, de faire les frais d'une politique décidée par le gouvernement et la direction seuls. Et cela sur fond d'une concurrence entre compagnies dans laquelle, quels que soient leurs salaires, les travailleurs n'ont aucune responsabilité.

Mais, même si cela ne figure évidemment pas dans les réponses au fameux questionnaire, une autre idée est assez répandue parmi les travailleurs d'Air France : s'il faut payer, il n'y a qu'à s'adresser à ceux qui ont de l'argent. Après tout, et cela fut entendu lors de réunions de secteurs, les profits boursiers ont grimpé de 23 % en un an et, de l'aveu de Mitterrand, on a bien trouvé des dizaines de milliards à distribuer au patronat, sans contrepartie.

Pour l'instant rien n'indique que Blanc et ses "arguments" aient autant d'écho auprès des travailleurs que dans la presse. Et si cette défiance des travailleurs, mêlée d'inquiétude, ne s'exprime que de façon feutrée c'est que la direction, elle aussi, n'est pas encore passée aux actes. Elle parle beaucoup de consulter les uns et les autres, de peaufiner son plan, de le rendre public... mais les travailleurs voient bien qu'elle hésite.

A croire qu'elle a de bonnes raisons pour cela : tant qu'Attali ne faisait que parler d'austérité, son plan semblait passer ; quand il s'en prit aux salaires, ce fut l'explosion. Cela, Blanc le sait, tout comme il sait que le gouvernement, ayant essuyé coup sur coup la grève Air France, la manifestation contre l'école privée et les vagues provoquées par les marins-pêcheurs, ne lui pardonnerait probablement pas plus qu'à son prédécesseur de ne pas savoir éviter les coups de tabac...

Correspondant LO